



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

APRÈS LA BIENVENUE : S'ASSURER DE LA RÉUSSITE DES RÉFUGIÉS SYRIENS

Rapport du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

**Le président
Borys Wrzesnewskyj**

**NOVEMBRE 2016
42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION**

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

**APRÈS LA BIENVENUE : S'ASSURER DE LA
RÉUSSITE DES RÉFUGIÉS SYRIENS**

**Rapport du Comité permanent
de la citoyenneté et de l'immigration**

**Le président
Borys Wrzesnewskyj**

**NOVEMBRE 2016
42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION**

COMITÉ PERMANENT DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION

PRÉSIDENT

Borys Wrzesnewskyj

VICE-PRÉSIDENTS

David Tilson

Jenny Kwan

MEMBRES

Julie Dzerowicz

Ali Ehsassi

L'hon. Michelle Rempel

Randeep Sarai

Bob Saroya

Marwan Tabbara

Salma Zahid

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Sylvie Boucher

Shaun Chen

Peter Fragiskatos

L'hon. Peter Kent

Garnett Genuis

Pierre Paul-Hus

Yves Robillard

Darshan Singh Kang

Bev Shipley

David Sweet

Filomena Tassi

Brad Trost

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Erica Pereira

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

Sandra Elgersma

Julie Béchard

LE COMITÉ PERMANENT DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION

a l'honneur de présenter son

SEPTIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mardi 8 mars 2016, le Comité a étudié l'initiative du gouvernement fédéral visant la réinstallation des réfugiés syriens au Canada et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	1
APRÈS LA BIENVENUE : S'ASSURER DE LA RÉUSSITE DES RÉFUGIÉS SYRIENS	3
INTRODUCTION	3
L'INITIATIVE DE RÉINSTALLATION DU GOUVERNEMENT	4
A. Programme de réfugiés pris en charge par le gouvernement	5
B. Programme de parrainage privé de réfugiés	6
C. Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas	7
LES LEÇONS DE L'INITIATIVE « #BIENVENUEAUXRÉFUGIÉS » DE RÉINSTALLATION DE 25 000 SYRIENS	8
A. Soutien à l'intégration et à l'établissement	8
1. Soutien du revenu	9
2. Logement	11
3. Formation linguistique	14
4. Emploi	16
5. Santé	20
6. Éducation	22
B. Programmes d'établissement spécialisés	23
1. Les jeunes	24
2. Les mères de jeunes enfants	25
C. Appuyer les contributions des répondants du secteur privé	26
D. Financement	30
1. Augmentation du financement	30
2. Financement aux nouveaux programmes	32
L'AVENIR DU PROGRAMME DE RÉINSTALLATION DU CANADA	33
A. La portée du programme de parrainage privé	33
B. Sélection des réfugiés pour la réinstallation	35
C. Traitement équitable	36
D. Prêts aux immigrants	37
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU COMITÉ	38
LISTE DES RECOMMANDATIONS	45

ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS.....	49
ANNEXE B : LISTE DES MÉMOIRES	53
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	55
OPINION COMPLÉMENTAIRE DU PARTI CONSERVATEUR DU CANADA	57
OPINION DISSIDENTE DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA	67

PRÉAMBULE

Le 8 mars 2016, le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes (le Comité) a convenu d'étudier l'initiative du gouvernement fédéral concernant la réinstallation des réfugiés syriens au Canada¹. Le Comité a entendu 61 témoins et reçu de nombreux [mémoires écrits](#).

¹ Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes (CIMM), [Procès-verbal](#), 8 mars 2016.

APRÈS LA BIENVENUE : S'ASSURER DE LA RÉUSSITE DES RÉFUGIÉS SYRIENS

INTRODUCTION

En accueillant des réfugiés syriens, nous faisons preuve de bonté, mais aussi d'intelligence et de bienveillance, comme des générations de Canadiens l'ont fait avant nous².

Pendant quatre mois du 4 novembre 2015 au 29 février 2016, le Canada a accueilli et réinstallé 26 166 réfugiés syriens dans le cadre de l'initiative « #Bienvenueauxréfugiés » du gouvernement. Ce fut, et cela continue d'être, un effort véritablement national qui a mis à contribution plus de 300 collectivités à la grandeur du Canada. Si elle doit son origine au gouvernement fédéral, son succès dépend de beaucoup de gens.

Le Comité a convenu d'étudier l'initiative du gouvernement fédéral concernant la réinstallation des réfugiés syriens au Canada et de porter une attention particulière aux défis d'intégration, question d'évaluer si le soutien gouvernemental est adéquat et de tirer des leçons à appliquer à l'avenir. Ces deux objectifs sont d'autant plus essentiels que des réfugiés réinstallés continuent d'arriver au Canada, que ce soit en vertu des engagements additionnels pris par le gouvernement envers les Syriens, ou de l'admission prévue de réfugiés d'autres régions du monde³.

Le présent rapport commence par une explication de l'initiative de réinstallation du gouvernement, suivie d'un survol des leçons tirées de l'initiative #Bienvenueauxréfugiés sous divers angles (intégration, programmes d'établissement spécialisés, appui pour la contribution des répondants privés et financement). Vient ensuite, en troisième partie, un résumé des recommandations des témoins quant à l'avenir du programme de réinstallation du gouvernement. En dernier lieu, le Comité propose ses conclusions et ses recommandations.

L'initiative de réinstallation des réfugiés syriens a suscité une vague d'enthousiasme populaire, « un degré de générosité et de bénévolat rarement observé⁴ ». Cette générosité envers les réfugiés syriens revient souvent dans les pages de ce rapport. Cette générosité est à la fois une chance que nous ne devons pas tenir pour acquise, et une attitude que le Comité espère de tout cœur garder vivante.

2 Le très honorable David Johnston, gouverneur général du Canada, [Communiqué de presse – Forum sur l'accueil des réfugiés syriens au Canada](#).

3 En effet, le gouvernement s'est engagé à prendre en charge et à réinstaller 25 000 réfugiés syriens avant la fin de 2016, et à traiter en 2016 ou au début de 2017 les quelque 12 000 demandes de parrainage privé de Syriens reçues avant le 31 mars 2016. Gouvernement du Canada, [La Syrie en chiffres](#). En tout, 44 800 réfugiés sont attendus en 2016, comme l'indique le [Plan des niveaux d'immigration pour 2016](#).

4 CIMM, [Témoignages](#), 42^e législature, 1^{re} session, réunion n^o 17, 2 juin 2016, 1215 (Mario Calla, directeur exécutif, COSTI Immigrant Services).

L'INITIATIVE DE RÉINSTALLATION DU GOUVERNEMENT

Depuis 2011, plus de 4 millions de personnes ont fui la Syrie pour gagner le Liban, la Jordanie, l'Iraq ou d'autres pays. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a appelé la communauté internationale à réinstaller les réfugiés les plus vulnérables; son premier objectif était fixé à 30 000 personnes avant la fin de 2014. Il y a eu un deuxième appel auprès de la communauté internationale pour réinstaller 100 000 personnes de plus en 2015 et en 2016⁵.

C'est dans ce contexte que le gouvernement fédéral s'est engagé à réinstaller 25 000 réfugiés entre le 4 novembre 2015 et la fin de décembre 2015; cette échéance a ensuite été reportée à la fin de février 2016 (« #Bienvenueauxréfugiés⁶ »). La réinstallation est une solution permanente au besoin de protection des réfugiés, puisqu'elle leur permet de quitter leur premier pays d'asile où leur sécurité est tenue (qu'ils se trouvent dans un camp de réfugiés ou en centre urbain) pour un nouveau pays prêt à les accepter.

Habituellement, le gouvernement canadien indique dans le Plan des niveaux d'immigration, publié chaque novembre, combien de réfugiés il entend réinstaller pendant l'année. Les agents des visas engagés dans les missions d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) traitent les demandes afin que la cible puisse être atteinte. Chaque bureau reçoit un quota de réfugiés à réinstaller, mais une partie du traitement peut se faire dans d'autres missions, ou à Ottawa.

Pour la réinstallation des réfugiés syriens, le gouvernement fédéral a eu recours aux programmes existants de réinstallation des réfugiés, notamment le Programme des réfugiés parrainés par le gouvernement (RPG), le Programme de parrainage privé de réfugiés (PPPR) et le Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas (RDBV), qui est relativement nouveau. Le programme dans le cadre duquel un réfugié arrive au Canada a une incidence considérable sur son intégration, jouant entre autres sur la destination initiale et l'aide à l'établissement.

En vertu de l'*Accord Canada–Québec*⁷, le gouvernement du Québec choisit des réfugiés dans le bassin de cas approuvés par le gouvernement fédéral aux fins de la réinstallation et leur fournit des services semblables à ceux offerts ailleurs au pays. Le Québec administre également son propre programme de parrainage privé, qu'il appelle le parrainage collectif.

5 Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, [Le HCR réitère son appel pour la réinstallation ou d'autres formes d'admission pour 100 000 Syriens](#), 21 février 2014.

6 Gouvernement du Canada, [#Bienvenueauxréfugiés](#).

7 Gouvernement du Canada, [Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains](#), 5 février 1991.

A. Programme de réfugiés pris en charge par le gouvernement

Le HCR recommande des réfugiés au gouvernement du Canada aux fins d'une réinstallation possible dans le cadre du programme des RPG. Lorsque les réfugiés pris en charge par le gouvernement arrivent au Canada, ils reçoivent une aide financière et d'autres services de soutien du gouvernement fédéral. IRCC accorde aux RPG un soutien à la réinstallation au moyen du Programme d'aide à la réinstallation (PAR), qui est offert par l'intermédiaire d'un réseau de fournisseurs de services. L'aide à la réinstallation prend la forme de services d'orientation de base, habituellement fournis au cours des quatre à six semaines après l'arrivée : accueil à l'aéroport, hébergement temporaire, aide à la recherche d'un logement permanent et inscription aux programmes gouvernementaux.

Collectivement, les fournisseurs du PAR ont reçu un financement de base de près de 20 millions de dollars (19 870 758 \$) pour 2015–2016, lequel a été bonifié d'une augmentation de 25 % en décembre 2015. Pendant l'exercice, IRCC a de plus réparti entre les fournisseurs, selon leurs besoins, deux augmentations ciblées totalisant un peu plus de 37 millions de dollars⁸.

Cinquante-sept pour cent des réfugiés syriens arrivés à la fin de février 2016 dans le cadre de l'initiative de réinstallation du gouvernement étaient des réfugiés pris en charge par le gouvernement (14 994 personnes). Ottawa s'est engagé à réinstaller 25 000 réfugiés syriens pris en charge par le gouvernement en 2016, et il est en voie d'atteindre sa cible : près de 20 000 sont arrivés à ce jour⁹. C'est beaucoup plus que la cible moyenne annuelle de 7 300 RPG visée ces dernières années¹⁰.

Les Canadiens ont énormément fait pour aider les fournisseurs du PAR à accueillir les RPG à leur arrivée. Mario Calla, de COSTI, le fournisseur du PAR à Toronto, a réinstallé 1 800 Syriens. Il a dit ce qui suit de l'aide qu'il a reçue :

Les intervenants de COSTI ont travaillé auprès de 13 mosquées, 2 églises et 3 groupes communautaires qui se sont liés d'amitié avec 150 familles syriennes et qui les ont aidées en leur offrant une trousse de démarrage de maison et un soutien continu. Trente autres organismes communautaires ont organisé des programmes pour enfants dans les cinq hôtels. Les dons de vêtements et de jouets ont été gérés par une autre organisation, laquelle avait été formée spontanément par un groupe de bénévoles. En outre, plus de 300 bénévoles ont fourni des services d'interprétation en escortant les gens à leurs rendez-vous médicaux et dans le cadre des recherches de logement¹¹.

M. Calla a conclu que « COSTI n'aurait pas pu réussir à réinstaller efficacement ces 1 800 nouveaux arrivants sans ce degré de soutien de la part de la collectivité¹² ».

8 Réponse d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) à une demande de renseignements présentée le 10 mars 2016 par le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration.

9 Gouvernement du Canada, [La Syrie en chiffres](#). Données à jour au 25 septembre 2016.

10 Moyenne des cibles indiquées dans les *Plans des niveaux d'immigration* de 2010 à 2015.

11 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1215 (Mario Calla).

12 *Ibid.*

B. Programme de parrainage privé de réfugiés

Le Programme de parrainage privé de réfugiés (PPPR) est unique parmi les programmes de réinstallation dans la mesure où les répondants peuvent proposer à IRCC des réfugiés pour la réinstallation. Les répondants assument tous les coûts financiers pendant la période de réinstallation initiale, ce qui permet à un plus grand nombre de réfugiés d'être réinstallés au Canada sans accroître les coûts du gouvernement.

Les répondants du secteur privé du PPPR peuvent comprendre des groupes constitués en personne morale qui sont titulaires d'une entente déjà conclue avec IRCC pour parrainer des réfugiés (signataires d'une entente de parrainage (SEP)), des groupes de cinq Canadiens ou résidents permanents (« groupes de cinq ») et des répondants communautaires¹³. La plupart des SEP sont des organismes religieux, des groupes ethnoculturels ou des organismes humanitaires et ce sont eux qui se chargent de la grande majorité des parrainages de réfugiés. Les SEP peuvent parrainer des réfugiés eux-mêmes ou autoriser des groupes constitutifs à effectuer les parrainages au titre de leur entente. Pour le parrainage des réfugiés syriens, les SEP de longue date ont été pressentis par des groupes communautaires désireux de parrainer une famille pour la première fois. IRCC a maintenant une entente avec 106 SEP, dont 16 nouveaux en 2015¹⁴.

Chaque SEP se voit prescrire chaque année un nombre limité de nouvelles demandes de parrainage; il ne peut pas dépasser ce plafond, qui est parfois accompagné de sous-plafonds pour les missions aux prises avec un arriéré de demandes.

Trente-quatre pour cent des réfugiés arrivés dans le cadre de l'initiative gouvernementale de réinstallation de réfugiés syriens étaient parrainés par le secteur privé. Un si grand nombre de nouvelles demandes de parrainage ont été présentées qu'il en restait encore 12 000 à traiter au 31 mars 2016 (4 000 venaient du Québec¹⁵). De 2010 à 2015, le gouvernement a visé l'admission d'une moyenne annuelle de 4 900 réfugiés parrainés par le secteur privé; sa cible la plus élevée était de 6 500 en 2015¹⁶.

L'option du parrainage privé, dans le cadre de l'initiative du gouvernement, a révélé la générosité et l'altruisme sans bornes des Canadiens. De partout au pays, les gens se sont engagés à parrainer des réfugiés syriens. Le Comité a pris connaissance pendant son étude des efforts extraordinaires de financement et de bénévolat faits par certains groupes et personnes, et il veut signaler particulièrement les exemples ci-dessous :

- L'Islamic Foundation of Toronto (IFT) a recueilli 6 millions de dollars et demandé de parrainer 187 familles, soit environ 8 500 personnes. L'IFT regroupe près de 300 bénévoles qui ont rempli les formulaires de demande,

13 Pour plus de renseignements, voir IRCC, « [2.3 Qui peut présenter une demande de parrainage privé?](#) », *Guide du Programme de parrainage privé de réfugiés – 2. Programme de parrainage privé de réfugiés*.

14 Réponse d'IRCC à une demande de renseignements présentée le 12 mai 2016 par le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration.

15 Gouvernement du Canada, [La Syrie en chiffres](#).

16 Moyenne des cibles indiquées dans les Plans des niveaux d'immigration de 2010 à 2015.

fourni des services de traduction de l'arabe et formé des groupes de cinq pour soutenir les familles (p. ex., les amener chez le médecin, leur apprendre à utiliser le transport en commun, inscrire les enfants à l'école, etc.¹⁷).

- L'Armenian Community Centre (ACC) de Toronto a parrainé 2 300 réfugiés syriens et irakiens depuis qu'il est devenu SEP en 2010. Shahen Mirakian, de l'ACC, a dit au Comité que son organisme, « motiv[é] par un désir de faire [sa] juste part », s'est fixé un objectif ambitieux et a ouvert tout grand ses portes. Après avoir reconnu que le Centre avait « presque été dépass[é] par la portée de [ses] ambitions », le représentant a remercié les bénévoles de l'ACC et le personnel d'IRCC, dont le travail acharné a permis la réussite du projet¹⁸.
- Un groupe de parrainage privé de Collingwood, en Ontario dont la population n'est que de 19 500 habitants, a recueilli plus de 90 000 \$ en quelques mois pour parrainer deux familles syriennes¹⁹.
- Humanity First, un SEP de Concord, en Ontario, travaille avec plus de 60 groupes de corépondants, dont chacun est constitué de 10 à 15 membres; il s'agit donc de 500 à 600 bénévoles – médecins, avocats, voisins, collègues de travail, étudiants, familles, femmes, anciens étudiants et amis sportifs – qui ont tous « à cœur d'aider les réfugiés²⁰ ».
- Le Levant Settlement Centre, de Scarborough, en Ontario, sert le Grand Toronto. Pendant huit mois, il a travaillé « 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 » à la réinstallation, avant leur arrivée, de 200 familles de réfugiés (plus de 600 personnes²¹).
- La Or Shalom Refugee Initiative, de Vancouver, a recueilli 158 000 \$ auprès de 185 familles donatrices. Plus de 100 bénévoles se sont engagés à la réinstallation des réfugiés parrainés, et les dons en nature ont permis de meubler complètement quatre appartements²².

C. Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas

Le Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas a été créé en 2012 en tant que partenariat entre le HCR, le gouvernement fédéral et des répondants

17 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1115 (Mirza Hakeem Baig, secrétaire associé, Islamic Foundation of Toronto) et 1145 (Salahudin Khan, vice-président, Islamic Foundation of Toronto).

18 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1205 (Shahen Mirakian, coordonnateur des relations gouvernementales, Armenian Community Centre SAH).

19 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1215 (Thomas Vincent, fondateur et coprésident, Collingwood Syrian Sponsorship Committee).

20 CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1210 (D^r Aslam Daud, président, Humanity First).

21 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1115 (Aris Babikian, président, Levant Settlement Centre).

22 *Ibid.*, 1100 (Sandy Berman, membre du comité directeur, Or Shalom Synagogue).

du secteur privé. Au titre de ce programme, le HCR désigne des réfugiés pour la réinstallation et le gouvernement, ainsi que les répondants du secteur privé, accordent une aide financière pour la première année de la famille parrainée au Canada. Le répondant du secteur privé fournit un soutien émotif et social à l'installation pendant la même durée. Les réfugiés désignés par un bureau des visas représentent 8,5 % des réfugiés réinstallés dans le cadre de l'initiative du gouvernement.

LES LEÇONS DE L'INITIATIVE « #BIENVENUEAUXRÉFUGIÉS » DE RÉINSTALLATION DE 25 000 SYRIENS

L'initiative gouvernementale de réinstallation des réfugiés syriens est hors du commun en ce sens qu'un grand nombre de réfugiés sont arrivés au Canada en un court laps de temps. Ce rythme accéléré a suscité des difficultés – répondants privés surchargés, hébergement temporaire prolongé, etc. – qui ne se posent pas habituellement lorsque les arrivées sont moins nombreuses ou plus espacées. Cependant, l'expérience des réfugiés et des intervenants qui les ont aidés revêt un caractère pertinent, étant donné que le processus d'intégration n'est pas fini, et que les répondants privés ont encore des obligations à remplir alors qu'ils continuent à présenter de nouvelles demandes de parrainage.

Cette partie du rapport met en valeur les témoignages et les recommandations entendus par le Comité quant à l'initiative #Bienvenueauxréfugiés dans un nombre de domaines, notamment les multiples facettes de l'intégration à la société canadienne. Suit un résumé des commentaires entendus sur les programmes d'établissement spécialisés et la contribution du parrainage privé à l'initiative. Enfin, cette partie se conclue par un survol des témoignages sur le financement.

A. Soutien à l'intégration et à l'établissement

Au Canada, l'intégration est « donnant, donnant », en ce sens que tant la société canadienne que le nouvel immigrant ont des obligations mutuelles²³. À l'appui de l'intégration, IRCC finance plus de 500 organismes dans tout le Canada pour la prestation de services d'établissement, qui aident « les immigrants et les réfugiés à surmonter les obstacles qui caractérisent l'expérience des nouveaux arrivants, comme une maîtrise insuffisante des langues officielles, une connaissance limitée du Canada et la reconnaissance des titres de compétences étrangers²⁴ ». Les services d'établissement sont offerts sans frais à tous les résidents permanents et comprennent des programmes comme la formation linguistique, du counseling d'emploi (mentorat, liaison) et des connexions sociales.

Le financement ordinaire des services d'établissement (hors Québec) est de presque 600 millions de dollars par année. En application de la formule nationale de financement des services d'établissement, ces fonds sont divisés entre les trois régions intérieures d'IRCC : l'Ontario, l'Est du Canada (qui comprend les quatre provinces de

23 *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* [LIPR], L.C. 2001, ch. 27, al. 3(1)e).

24 IRCC, « [Sous-programme 3.1.1 : Établissement](#) », *Rapport sur les plans et les priorités de 2016–2017*.

l'Atlantique), et les provinces de l'Ouest/les territoires²⁵. La répartition repose sur la moyenne mobile, calculée sur trois ans, du nombre d'immigrants accueillis dans chaque région, et les réfugiés sont pondérés à la hausse par rapport aux autres immigrants.

Afin d'aider les organismes d'établissement à répondre aux besoins de nouveaux arrivants syriens, IRCC a, en 2015–2016, accordé un financement supplémentaire de 6,8 millions de dollars « aux fournisseurs de service afin de répondre aux besoins d'établissement immédiats, en priorisant les évaluations et l'aiguillage linguistique et la réduction des pressions sur les liste d'attente pour la formation aux niveaux de base²⁶ ». En réponse à une demande de renseignements, IRCC a indiqué au Comité qu'« [e]nviron 125 millions \$ en fonds supplémentaires seront investis en services d'établissement ciblés, sur une période de quatre ans, pour aider les réfugiés syriens²⁷ ».

L'intégration dépend de nombreuses conditions, dont le soutien du revenu, le logement, la formation linguistique, l'emploi, la santé et l'éducation. Les témoignages entendus sur chacun de ces thèmes sont résumés ci-dessous.

1. Soutien du revenu

Les réfugiés réinstallés sont admissibles au soutien du revenu pendant leur première année au Canada; le soutien vient du PAR si le réfugié est pris en charge par le gouvernement, et des répondants s'il est parrainé par le secteur privé. Aux termes du PAR, le bénéficiaire reçoit un paiement unique pour les effets mobiliers essentiels, ainsi qu'une allocation mensuelle. Les sommes fournies dépendent du taux des prestations d'aide sociale dans la province de résidence (voir tableau 1). Quant aux répondants privés, ils doivent fournir aux familles parrainées une allocation de subsistance; de plus, ils couvrent souvent les frais d'installation initiaux par le don d'objets ménagers et de vêtements.

25 CIMM, [Témoignages](#), 19 février 2015, 0905 (Catrina Tapley, sous-ministre adjointe, Politiques stratégiques et de programmes, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration).

26 Réponse d'IRCC à une demande de renseignements présentée le 10 mars 2016 par le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration.

27 *Ibid.*

Tableau 1 – Montant estimatif du soutien du revenu octroyé dans le cadre du Programme d'aide à la réinstallation

Ville	Famille de quatre (deux parents, deux enfants de moins de 18 ans)		Célibataire	
	Soutien initial non renouvelable	Soutien mensuel pendant un an au maximum	Soutien initial non renouvelable	Soutien mensuel pendant un an maximum
Vancouver	5 440 \$	1 349 \$	2 050 \$	734 \$
Toronto	5 455 \$	1 507 \$	2 065 \$	810 \$
Halifax	5 458 \$	1 252 \$	2 068 \$	616 \$

Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, mémoire au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes, 10 mars 2016.

L'une des premières difficultés qu'éprouvent les réfugiés syriens à leur arrivée est celle de vivre avec le montant de soutien du revenu octroyé. Celui-ci, selon Mustafa Hajji Mousa et Abdulbari Hajmusa, deux réfugiés, n'est pas proportionnel au coût de la vie; ce serait même le plus grand problème des nouveaux arrivants²⁸.

La faiblesse du revenu a beaucoup compliqué, pour les réfugiés, la recherche d'un logement adéquat et abordable. Aleem Syed, de l'Association musulmane de Scarborough, a donné l'exemple d'une famille de Toronto qui recevait une allocation mensuelle de 1 070 \$, mais dont le loyer s'élevait à 1 000 \$ chaque mois²⁹. Plusieurs organismes d'établissement ont dit au Comité que, dans le cadre de la formation offerte aux réfugiés, ils leur apprenaient à faire un budget et à joindre les deux bouts malgré leur revenu modeste³⁰.

Certains réfugiés ont été aidés par les dons généreux de répondants privés, d'organismes d'établissement et d'autres membres de la collectivité. Huda Bukhari, du Centre communautaire arabe de Toronto, a ainsi mentionné que des répondants privés avaient « injecté des fonds supplémentaires pour qu[e les réfugiés] puissent s'acheter de la nourriture³¹ ». D'autres témoins ont signalé que les dons et les paniers de nourriture fournis par les magasins arabes, les groupes religieux et les mosquées avaient été particulièrement utiles pendant les trois mois précédant le versement de la Prestation fiscale pour enfants³².

28 CIMM, [Témoignages](#), 27 septembre 2016, 1535 (Mustafa Hajji Mousa, à titre personnel).

29 CIMM, [Témoignages](#), 16 juin 2016, 1150 (Aleem Syed, représentant, Association musulmane de Scarborough, Greater Toronto Area Mosques).

30 CIMM, [Témoignages](#), 19 mai 2016, 1135 (Huda Bukhari, directrice exécutive, Centre communautaire arabe de Toronto).

31 *Ibid.*

32 CIMM, [Témoignages](#), 19 mai 2016, 1135 (Huda Bukhari); CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1240 (Mario Calla).

Certains témoins étaient d'avis que l'allocation de 12 mois laissait les réfugiés libres de se concentrer sur leurs cours de français ou d'anglais ou sur la reconnaissance de leurs titres de compétence étrangers³³; d'autres, toutefois, jugeaient que le niveau du soutien au revenu était si faible qu'il poussait les réfugiés à abandonner leurs cours de langue, ou à ne les suivre qu'à temps partiel, pour plutôt prendre un emploi.

Cependant, les témoins n'étaient pas tous d'avis que le soutien du revenu fourni pendant cette première année – qui est une période cruciale – était insuffisant. Rabea Allos, du Conseil catholique de parrainage pour réfugiés, a dit que le soutien actuel était trop généreux et qu'il devrait être ramené à trois mois, afin que les réfugiés ne pensent pas « que c'est leur dû » de recevoir l'aide du gouvernement, plutôt que de travailler³⁴.

Cela dit, la majorité des témoins étaient de l'avis contraire et trouvaient insuffisant le soutien du revenu; ils reconnaissaient que le problème fondamental était le taux des prestations d'aide sociale fixé par les provinces, taux qui, selon les intervenants, serait insuffisant à la subsistance d'une famille dans de nombreuses grandes villes. Ces témoins ont fait valoir que l'initiative de réinstallation des réfugiés syriens avait « mis en relief la nécessité d'une stratégie de réduction de la pauvreté, ce qui suppose entre autres une augmentation du montant des prestations d'aide sociale³⁵ ». Bien que l'aide sociale relève des compétences provinciales, des intervenants ont suggéré que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership dans ce domaine. Suite aux questions, ils se sont dits favorables à la tenue d'une table fédérale-provinciale sur la bonification de l'aide sociale pour tous les prestataires.

2. Logement

Les réfugiés pris en charge par le gouvernement sont placés dans un lieu d'hébergement temporaire à leur arrivée. Normalement, les maisons d'accueil du PAR suffisent à les recevoir; au besoin, on utilise des chambres d'hôtel. Aucune aide financière fédérale n'est consacrée au logement des réfugiés outre le soutien du revenu assuré par le PAR.

Pour diverses raisons, dont le grand nombre de personnes arrivées en un court laps de temps et la pénurie de logements adéquats, le séjour à l'hôtel des familles de réfugiés syriens pris en charge par le gouvernement s'est prolongé anormalement. Par exemple, à Toronto, le Comité a entendu que les familles devaient attendre en moyenne cinq semaines et demie avant de pouvoir emménager dans un logement permanent³⁶.

Certains réfugiés ont dit que la longueur de leur hébergement temporaire avait retardé d'autant leur intégration dans la société canadienne³⁷; les fournisseurs de

33 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1245 (Shahen Mirakian).

34 CIMM, [Témoignages](#), 30 mai 2016, 1615 (Rabea Allos, Conseil catholique de parrainage pour réfugiés).

35 CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1120 (Leslie Emory, directrice du conseil d'administration, Ontario Council of Agencies Serving Immigrants).

36 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1215 (Mario Calla).

37 CIMM, [Témoignages](#), 14 juin 2016, 1145 (Eman Allhalaq, à titre personnel).

services, de leur côté, ont plutôt estimé que la situation leur avait permis de fournir simultanément toute la gamme de leurs services, et que les familles, hébergées ensemble pendant un certain temps, en avaient profité pour tisser des liens.

Pour beaucoup de réfugiés et leurs répondants, il a été difficile de trouver un logement permanent adéquat et abordable; dans certaines villes, c'était même le problème principal³⁸. La situation était attribuable en partie à la faiblesse du revenu, combinée au coût élevé de la vie dans de nombreuses villes. De plus, les familles nombreuses trouvaient difficilement à se loger, particulièrement si elles étaient prises en charge par le gouvernement : rares en effet étaient les logements assez grands, et certaines sociétés d'habitation n'aiment pas louer aux personnes qui ont beaucoup d'enfants³⁹. Le Comité a aussi entendu que des propriétaires sans scrupules auraient profité de la situation en exigeant, par exemple, qu'on leur paie à l'avance le loyer de l'année entière⁴⁰.

Les familles, les répondants et les fournisseurs de services ont répondu de diverses manières à ces difficultés. Certaines familles ont dû transiger sur l'hygiène, ou se contenter d'un sous-sol. Dans certains cas, les répondants privés ont payé ce qui manquait pour obtenir le logement au prix du marché⁴¹. D'autres ont tenu des activités de financement ou en ont appelé aux organismes de bienfaisance ou à la générosité des propriétaires. Le Centre communautaire arabe de Toronto, par exemple, a été contacté par des propriétaires qui étaient prêts, en collaboration avec les groupes de répondants, à accueillir les familles nombreuses dans des maisons en rangée⁴². Mais malgré ces efforts, certains réfugiés vivent encore dans des logements trop étroits, comme Amer Alhendawi, qui a dit au Comité que sa famille de sept vit dans un logement à deux chambres à coucher⁴³.

Le secteur privé a fait sa part pour répondre aux besoins en hébergement des réfugiés syriens, principalement dans le cadre du Fonds d'accueil des réfugiés syriens administré par les Fondations communautaires du Canada⁴⁴. Ainsi, entre autres initiatives, des fondations communautaires locales ont aidé financièrement des organismes

38 CIMM, [Témoignages](#), 19 mai 2016, 1220 (Carl Cadogan, directeur général, Reception House Waterloo Region); CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1215 (Mario Calla).

39 Centre for Immigrant and Community Services, [Mémoire écrit](#), p. 4; CIMM, [Témoignages](#), 27 septembre 2016, 1535 (Mustafa Hajji Mousa).

40 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1150 (Emily Woods, agente du Programme de parrainage, Action Réfugiés Montréal); CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1135 (Aris Babikian).

41 CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1215 (D' Aslam Duad).

42 CIMM, [Témoignages](#), 19 mai 2016, 1130 (Zena Al Hamdan, gestionnaire des programmes, Centre communautaire arabe de Toronto).

43 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1225 (Amer Alhendawi, à titre personnel).

44 Fondations communautaires du Canada, [Fonds d'accueil des réfugiés syriens](#).

d'établissement et des groupes communautaires à mettre sur pied un programme de supplément au loyer, notamment à Toronto, à Ottawa, à London et à Calgary⁴⁵.

La plupart des réfugiés avaient trouvé un logement au moment des audiences du Comité, mais certains témoins craignaient que les baux ne soient pas renouvelés. Comme l'a dit Mike Murray, de la région de Waterloo, « [à] l'échelle municipale, ce 13^e mois nous inquiète beaucoup. Plusieurs choses peuvent se produire. Les loyers pourraient augmenter. Certains propriétaires ont agi de bonté de cœur, mais la situation pourrait changer⁴⁶. » Un autre témoin a dit franchement que certaines familles ne pourraient plus se permettre leur loyer lorsqu'elles perdraient le soutien du revenu à la fin de leur parrainage, et qu'elles savaient qu'elles devraient encore déménager⁴⁷.

Pour certains témoins, le risque de perte de logement se posait particulièrement pour les réfugiés pris en charge par le gouvernement⁴⁸. Carolyn Davis, des Catholic Crosscultural Services, a dit ce qui suit :

Nombre de réfugiés pris en charge par le gouvernement ont une connaissance très limitée de l'anglais et une bonne partie d'entre eux sont analphabètes dans leur propre langue. Il y a certains problèmes liés à l'emploi ainsi qu'à l'existence de compétences transférables en milieu urbain au Canada. Je ne suis pas aussi optimiste que les autres témoins quant à la capacité de ces réfugiés à être autonomes après un an. Ce groupe aura probablement besoin de soutien pendant plus d'un an⁴⁹.

Cela dit, le problème pose aussi un dilemme pour les répondants privés, comme l'a expliqué Sandy Berman, de la Or Shalom Refugee Initiative :

Nous avons débattu du besoin de recueillir des fonds supplémentaires afin de pouvoir payer des logements, parce que les familles seront confrontées à un dilemme à la fin puisque le montant des prestations d'aide sociale ne permettra pas de couvrir le montant supplémentaire pour le loyer que nous avons recueilli. Nous sommes très préoccupés et nous considérons cette situation vraiment comme un défi éthique⁵⁰.

L'intervenante a ajouté que son groupe allait continuer de couvrir les loyers, mais qu'il s'efforçait surtout d'aider les familles à trouver du travail pour ne plus avoir à vivre de l'aide sociale.

Certains témoins, soucieux de mettre dans son contexte cette question de prix abordable du logement, ont dit par exemple que « la disponibilité de logements abordables pose problème pour tous les Canadiens dont les moyens financiers sont

45 Pour un exemple d'initiative à l'échelle municipale, voir London Community Foundation, [Welcome Fund Supports Syrian Refugee Families with Housing Initiatives](#).

46 CIMM, [Témoignages](#), 19 mai 2016, 1250 (Mike Murray, agent administratif principal, Région de Waterloo).

47 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1220 (Sanja Sladojevic, gestionnaire du programme Early Years Refugee, Mount Pleasant Family Centre Society).

48 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1130 (Aris Babikian).

49 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1135 (Carolyn Davis, directrice générale, Catholic Crosscultural Services).

50 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1150 (Sandy Berman).

limités. Le projet des réfugiés syriens a mis en évidence l'ampleur de ce grave problème⁵¹. » Le gouvernement canadien a été exhorté à « élaborer une stratégie de logement nationale qui nous permettra de commencer à nous attaquer à la pénurie de logements abordables dans les grands centres du Canada⁵² ».

D'autres ont proposé des mesures spéciales pour les réfugiés syriens, y compris des programmes de supplément au loyer⁵³. Selon Aris Babikian, du Levant Settlement Centre, le gouvernement devrait encourager le secteur privé à créer des mesures incitatives pour que les propriétaires réduisent le loyer; un programme devrait notamment être réservé aux réfugiés parrainés par le secteur privé⁵⁴.

Enfin, en réponse aux séjours prolongés vécus dans des logements temporaires par certaines familles de réfugiés, des témoins ont proposé que l'on facilite l'accès des organismes d'établissement aux réfugiés dans des logements temporaires⁵⁵.

3. Formation linguistique

La capacité de parler anglais ou français est essentielle à l'intégration au Canada : elle facilite l'accès à l'emploi et l'indépendance dans les autres domaines de la vie. Comme l'a dit M. Alhendawi :

Peu importe ce que nous voulons faire, nous avons besoin de l'anglais pour communiquer. C'est ainsi même pour les rendez-vous chez le médecin, que ce soit pour moi, pour un membre de ma famille ou pour ma femme. Il est très difficile pour nous de continuer ainsi [...] Je ne peux pas continuer à demander à mes amis ou aux gens que je connais de m'accompagner lors des rendez-vous. Si nous recevons un appel téléphonique et qu'on nous laisse un message vocal, je dois leur demander de venir nous le traduire. La situation est vraiment difficile. Parfois, nous hésitons même à répondre au téléphone étant donné que nous ignorons quelle langue parlera la personne au bout du fil. Si elle s'exprime en anglais, nous aurons beaucoup de difficulté à comprendre⁵⁶.

En 2014–2015, 45 % des fonds d'établissement ont servi à la formation linguistique⁵⁷. Les programmes dans ce domaine s'accompagnent parfois de services de garderie ou d'indemnités de déplacement (pour aller au cours). Comme on l'a vu ci-dessus, IRCC a avisé le Comité qu'approximativement 6,8 millions de dollars

51 *Ibid.*, 1215 (Mario Calla).

52 *Ibid.*

53 CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1120 (Leslie Emory); CIMM, [Témoignages](#), 30 mai 2016, 1535 (L'hon. Peter Kent, à titre personnel).

54 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1155 (Aris Babikian); Levant Settlement Centre, [Mémoire écrit](#).

55 CIMM, [Témoignages](#), 19 mai 2016, 1115 (Sherman Chan, membre du comité exécutif, Conseil canadien pour les réfugiés); 1120 (Huda Bukhari).

56 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1300 (Amer Alhendawi).

57 Dans l'ensemble des provinces et des territoires, à l'exclusion du Québec. En effet, la province de Québec est entièrement responsable de tous les programmes d'aide à l'établissement, y compris en formation linguistique, aux termes de l'*Accord Canada-Québec*. Réponse d'IRCC à une demande de renseignements présentée le 10 mars 2016 par le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration.

supplémentaires avaient été investis pour réduire les listes d'attente des cours de langue. Certains gouvernements provinciaux financent l'apprentissage de l'anglais langue seconde, mais ils ne fournissent pas toujours de services de garderie.

Selon les témoignages entendus, l'accès à la formation linguistique n'a pas été uniforme à la grandeur du pays. Ainsi, alors que l'inscription aux cours de langue semble n'avoir posé aucun problème à certains réfugiés, elle a été pour d'autres un obstacle important à l'intégration.

Dans certains cas, on n'offrait pas suffisamment de cours pour débutants⁵⁸. Parfois, parce qu'il n'y avait pas de service de garde, les femmes ont dû attendre avant de commencer les cours de langue, ce qui a pu prolonger leur isolement. Benhaz Azad, de University Settlement, a signalé que les services de garde n'acceptaient pas les nourrissons, ce qui a empêché certaines femmes d'accéder à la formation linguistique⁵⁹.

Le Ministère a indiqué que les listes d'attente pour les cours de langue, à la fin avril, étaient particulièrement longues dans le Nord et le Sud de l'Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba⁶⁰. Des réfugiés ont témoigné qu'elles l'étaient aussi en Colombie-Britannique; M. Alhendawi et sa famille ont dû attendre presque un an⁶¹, et Eman Allhalaq n'a obtenu une place avec service de garde qu'après trois mois (elle a finalement choisi de suivre le cours en alternance avec son mari)⁶². Karen Shortt, du Vancouver Community College, a dit que plus de 800 étudiants figuraient sur la liste d'attente de son école⁶³. Même dans les régions où les adultes avaient dans l'ensemble réussi à s'inscrire à un programme d'anglais langue seconde, comme à Toronto, des classes ont dû fermer pendant l'été par manque de fonds.

Adeena Niazi, de l'Afghan Women's Counseling and Integration Community Support Organization, a expliqué l'impact de la suppression de ces cours : « Certaines femmes ont attendu les cours pendant quatre à cinq mois et maintenant, en raison de la fermeture des classes pendant l'été, le temps d'attente augmente de deux à trois mois⁶⁴. » Elle a ajouté que ces retards dans la prestation des services de réinstallation se répercutent sur la suite des choses, et repoussent d'autant la participation des réfugiés syriens à la société et à l'économie canadienne. Dans le même ordre d'idée, M. Calla a dit que « [les réfugiés syriens] disposent d'un soutien gouvernemental pendant 12 mois,

58 CIMM, [Témoignages](#), 19 mai 2016, 1120 (Sherman Chan).

59 CIMM, [Témoignages](#), 27 septembre 2016, 1605 (Benhaz Azad, directrice, Langue, Établissement et Services sociaux, University Settlement).

60 CIMM, [Témoignages](#), 9 juin 2016, 1205 (Catrina Tapley).

61 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1300 (Amer Alhendawi).

62 CIMM, [Témoignages](#), 14 juin 2016, 1220 (Eman Allhalaq).

63 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1220 (Karen Shortt, présidente, Vancouver Community College Faculty Association).

64 CIMM, [Témoignages](#), 16 juin 2016, 1155 (Adeena Niazi, directrice générale, Afghan Women's Counseling and Integration Community Support Organization).

période dont ils devraient tirer le meilleur parti. Alors, s'il y a une pause de deux mois, cela va vraiment à l'encontre de cette idée⁶⁵. »

Pour les témoins, il existe un besoin immédiat de formation linguistique informelle; par exemple, Sherman Chan, du Conseil canadien pour les réfugiés, a parlé de « recruter davantage d'enseignants [de premier niveau], élaborer des programmes et mettre sur pied des groupes de conversation pour les appuyer⁶⁶ ». Ces options informelles étaient présentées comme solutions temporaires au problème des listes d'attente, mais aussi comme une façon d'attirer les adultes qui ne sont pas habitués aux environnements d'apprentissage structurés⁶⁷. Certains témoins ont réclamé « davantage de cours de langue pour des apprenants de différents niveaux et d'offrir ces services à des heures différentes, au-delà des heures de classe normales et dans bien plus d'endroits⁶⁸ ». Enfin, M^{me} Shortt a adressé une demande simple au gouvernement : « [V]euillez rétablir le financement [de la formation linguistique] au niveau où il était, puis ajoutez-en un peu plus⁶⁹. »

4. Emploi

L'aide à l'emploi est une des composantes du programme d'établissement d'IRCC. Les réfugiés ont ainsi accès à divers services : formation et développement des compétences, placement, réseautage, jumelage avec un mentor, aiguillage professionnel, etc.⁷⁰. Les gouvernements provinciaux aussi financent l'aide à l'emploi, notamment les programmes de reconnaissance des titres de compétences étrangers.

Sur le plan de l'emploi, l'expérience des réfugiés syriens est mitigée, quoique leur désir de travailler soit attesté par tous. Certains ont trouvé un emploi dans les deux à quatre mois suivant leur arrivée, mais d'autres étaient encore sans travail après plusieurs mois. Les réfugiés qui se sont placés ont mentionné que le travail joue pour beaucoup dans l'intégration, qu'il les familiarise avec la société canadienne et leur donne l'occasion de pratiquer leur anglais.

Dans leur recherche d'emploi, les nouveaux arrivants ont pu compter sur l'aide des répondants privés, des communautés ethniques et de divers bénévoles⁷¹. Des employeurs ont aussi prêté main-forte aux organismes d'aide à l'établissement, comme l'a expliqué Zena Al Hamdan, du Centre communautaire arabe de Toronto :

65 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1235 (Mario Calla).

66 CIMM, [Témoignages](#), 19 mai 2016, 1120 (Sherman Chan).

67 CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1215 (Khim Tan, gestionnaire principale de programme, Programme du service aux immigrants, Options Community Services).

68 *Ibid.*, 1120 (Leslie Emory).

69 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1225 (Karen Shortt).

70 IRCC, [Lignes directrices relatives au financement : Appel de propositions national de 2015](#).

71 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1145 (Mirza Hakeem Baig); CIMM, [Témoignages](#), 16 juin 2016, 1155 (Moy Wong-Tam, directrice générale, Centre communautaire arabe de Toronto).

[L]es employeurs du secteur privé ont fourni un soutien incroyable. Par exemple, des employeurs comme FreshCo. ont participé à notre dernier salon de l'emploi et ont essentiellement embauché des gens sur place. Ces employeurs tiennent compte du fait que les réfugiés n'ont virtuellement aucune compétence langagière en anglais, et elles sont prêtes à travailler avec les organismes d'aide à l'établissement pour appuyer leurs nouveaux employés, les intégrer à la culture du milieu de travail, etc. D'un autre côté, ces entreprises demandent aux organismes d'aide à l'établissement d'aider leurs employés avec l'aspect culturel, afin d'intégrer les nouveaux réfugiés⁷².

Al Hamdan a conclu comme suit : « Nous avons profité d'un soutien incroyable, même de la part des propriétaires de petits magasins, qui nous décrivaient leurs besoins et étaient prêts à offrir de la formation. Il y a plusieurs exemples dans plusieurs secteurs, car des gens sont venus de partout pour offrir leur soutien⁷³. »

Fort de son expérience du parrainage privé, le D^r Aslam Daud, de Humanity First, a affirmé que le plus grand défi des réfugiés syriens était de trouver un emploi⁷⁴. Imadeddin Sawaf, un bénévole qui a aidé de nouveaux arrivants à cet égard dans la vallée du bas Fraser, a insisté sur l'importance de placer les réfugiés sur la voie de l'emploi légal, afin qu'ils ne soient pas tentés par le travail au noir⁷⁵.

Les deux obstacles à l'emploi les plus souvent cités étaient les suivants : le réfugié ne parle pas suffisamment l'anglais ou le français pour décrocher l'emploi, ou il ne réussit pas à faire évaluer et accepter ses titres de compétences étrangers (particulièrement sa scolarité).

Comme l'ont signalé plusieurs témoins, on trouvait parmi les réfugiés syriens (surtout ceux pris en charge par le gouvernement) un certain nombre de gens de métier qualifiés mais qui ne parlaient ni anglais ni français à leur arrivée. Cette barrière de la langue les a parfois empêchés d'accéder aux services d'aide à l'emploi⁷⁶ et les a placés dans un « cercle vicieux » où ils devaient choisir entre chercher du travail ou suivre un cours de langue⁷⁷. Dans cette situation, Emily Woods, d'Action Réfugiés Montréal, a fait valoir qu'il fallait « faire preuve de beaucoup d'imagination pour aider ceux qui sont désireux de trouver immédiatement un emploi⁷⁸ ».

Le comité a entendu lors des témoignages des solutions à ce dilemme, Certains réfugiés ont suivi des cours du soir et travaillé le jour⁷⁹. D'autres, pour percer le marché du travail, ont trouvé un emploi auprès de propriétaires ou de contremaîtres arabophones.

72 CIMM, [Témoignages](#), 19 mai 2016, 1130 (Zena Al Hamdan).

73 *Ibid.*

74 CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1255 (D^r Aslam Daud).

75 CIMM, [Témoignages](#), 14 juin 2016, 1130 (Imadeddin Sawaf, à titre personnel).

76 Centre for Immigrant and Community Services, [Mémoire écrit](#), p. 4; CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1210 (Emily Woods).

77 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1140 (Aris Babikian).

78 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1210 (Emily Woods).

79 CIMM, [Témoignages](#), 14 juin 2016, 1130 (Imadeddin Sawaf).

Un en particulier, après avoir acquis ainsi de l'expérience professionnelle au Canada de cette façon, a réussi à trouver un poste de peintre professionnel dans une entreprise non arabe à plus de 20 \$ de l'heure⁸⁰. M. Sawaf a parlé au Comité de la nécessité d'établir des programmes offrant le même genre d'aide que celle qu'il fournit lui-même : « Je crois vraiment que le fait de les mettre sur la bonne voie est absolument essentiel. Autrement, ils se voient offrir du travail au noir : "Je vais te payer comptant à 9 \$ l'heure". Cela se produit⁸¹ ».

Les employeurs et les syndicats aussi ont proposé des solutions. John Mandarino, de LiUNA, a parlé des centres de formation de son organisation : les nouvelles recrues y reçoivent de l'information sur les lieux de travail et les règles de sécurité en vue d'un emploi dans la construction, l'industrie manufacturière ou l'hôtellerie⁸². IRCC a dit au Comité que certains employeurs, en plus d'engager des réfugiés, leur fournissaient du soutien supplémentaire comme des services d'interprétation, des cours de langue ou de la formation linguistique en milieu de travail, des activités de réseautage social, et même des bourses d'études pour leurs enfants⁸³. Les pratiques exemplaires de trois entreprises – Cinnaroll Bakeries Ltd. (Calgary, Alberta), Highline Mushrooms (Leamington, Ontario) et le Prince George Hotel (Halifax, Nouvelle-Écosse) – leur ont mérité le Prix de reconnaissance des employeurs pour l'emploi des réfugiés de 2016⁸⁴.

On a aussi parlé au Comité des obstacles à l'emploi auxquels se sont butés les professionnels, qui étaient souvent des réfugiés parrainés par le secteur privé. M. Babikian a dit que « c'est pour les personnes très instruites que c'est le plus difficile. Il y a des médecins, des dentistes, des pharmaciens, des architectes d'intérieur et des ingénieurs. Ce sont des gens très fiers et ils ne demandent pas de soutien⁸⁵. » Les réfugiés syriens ont les mêmes difficultés à faire reconnaître leurs titres de compétences que les autres nouveaux arrivants au Canada, mais leur situation est d'autant plus ardue que la guerre en Syrie rend impossible la preuve de leurs titres⁸⁶. De plus, ils n'ont pas d'expérience professionnelle au Canada, alors que certains employeurs l'exigent⁸⁷. Dans ce contexte, certains organismes d'aide à l'établissement encouragent les professionnels syriens à opter pour une autre carrière dans un domaine connexe. Toutefois, M^{me} Azad s'est dite surprise du nombre de professionnels qui ont réussi à trouver un emploi dans leur domaine; les barrières ne seraient donc pas universelles.

Les témoins ont fait plusieurs recommandations relativement à l'emploi. Sur la question des titres de compétences étrangers, le D^r Daud a prôné la création d'un

80 *Ibid.*

81 *Ibid.*

82 CIMM, [Témoignages](#), 16 juin 2016, 1215 (John Mandarino, directeur général, LiUNA Canadian Tri-Fund).

83 CIMM, [Témoignages](#), 12 mai 2016, 1115 (Catrina Tapley).

84 Gouvernement du Canada, [Prix de reconnaissance des employeurs pour l'emploi des réfugiés de 2016](#).

85 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1125 (Aris Babikian).

86 Centre for Immigrant and Community Services, [Mémoire écrit, p. 3](#).

87 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1120 (Aris Babikian); Agincourt Community Services Association, [mémoire écrit](#).

programme de mentorat⁸⁸. Quant à M. Babikian, il a avancé que le « gouvernement fédéral et les organes de régie des diverses professions devraient lancer des programmes ou assouplir certains de leurs règlements afin d'offrir aux professionnels réfugiés l'occasion de mettre à niveau leurs titres de compétences et leurs qualifications⁸⁹ ».

Toujours dans le but d'aider les réfugiés syriens à se tailler une place sur le marché du travail, des intervenants ont proposé de cibler les employeurs, question de « créer des mesures incitatives et [de] sensibiliser les employeurs aux emplois qu'ils peuvent offrir aux réfugiés ainsi qu'à la façon dont ils peuvent se restructurer pour soutenir le perfectionnement des compétences des réfugiés⁹⁰ ». Un témoin, faisant observer que les réfugiés étaient à l'aise « au travail » mais pas « dans les livres⁹¹ », a recommandé de donner les cours sur les lieux de travail, ou encore de les axer sur le vocabulaire ou l'apprentissage lié au travail.

Enfin, on voudrait que les réfugiés puissent s'inscrire à plus d'un organisme d'aiguillage professionnel à la fois⁹², et que le gouvernement subventionne chez les fournisseurs de services l'embauche de conseillers d'orientation, de prospecteurs d'emplois ou d'interprètes qui parlent tous arabe⁹³.

Les réductions du financement des cours de langue pour les immigrants ont forcé le Vancouver Community College (VCC) à annuler les cours d'anglais langue seconde pour 220 étudiants en avril 2016. Pourtant, comme M^{me} Shortt l'a souligné, le VCC multiplie les réussites grâce à la transition qu'il offre entre les cours de langue et la formation professionnelle; les nouveaux arrivants obtiennent ainsi à la fois les compétences linguistiques/professionnelles dont ils ont besoin et un aiguillage vers le marché du travail :

Nous avons amené un groupe d'immigrants — tous des ingénieurs — à participer à notre programme de formation en anglais langue seconde à l'intention des ingénieurs. Après avoir terminé le programme, dans le cadre duquel on offrait des cours particuliers pour les ingénieurs, ils ont poursuivi en s'inscrivant à notre programme de dessin industriel de sept mois. Après ce programme, ils ont tous obtenu un emploi, car ils avaient été en mesure de transférer les compétences propres au fait d'être un ingénieur à un programme de dessin industriel de sept mois et d'obtenir un emploi assez rapidement [...] De fait, 93 % de nos diplômés travaillent dans leur domaine⁹⁴.

88 CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1235 et 1255 (D^r Aslam Duad).

89 Levant Settlement Centre, [Mémoire écrit](#).

90 CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1220 (Jessica Ferne, directrice des programmes, International Development and Relief Foundation).

91 CIMM, [Témoignages](#), 16 juin 2016, 1125 (Moy Wong-Tam).

92 Ce problème ne semble pas généralisé, mais il serait un obstacle et une source de frustration pour les réfugiés qui en font l'expérience. CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1115 (Aris Babikian).

93 Centre for Immigrant and Community Services, [Mémoire écrit](#), p. 4.

94 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1220 (Karen Shortt).

5. Santé

Chez les 26 166 réfugiés syriens réinstallés au Canada du 4 novembre 2015 au 29 février 2016, les deux besoins les plus pressants en matière de soins étaient la mise à jour de la vaccination et les soins dentaires⁹⁵.

Le Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI) couvre les soins de santé des réfugiés jusqu'à ce qu'ils obtiennent leur carte d'assurance-maladie provinciale/territoriale. Il assure également une couverture complémentaire (médicaments sur ordonnance, soins de la vue, soins dentaires, etc.) pendant un an après l'arrivée au Canada⁹⁶. Le PFSI est financé par IRCC et administré par Croix Bleue Medavie.

Plusieurs témoins se sont dits reconnaissants du rétablissement de l'accès complet aux prestations du PFSI pour les réfugiés parrainés par le secteur privé⁹⁷; ainsi, selon Leslie Emory, de l'Ontario Council of Agencies Serving Immigrants, « [l]a possibilité que les frais médicaux soient élevés n'a plus un effet dissuasif sur les répondants⁹⁸ ».

L'Association dentaire canadienne (ADC) et d'autres témoins ont déploré l'insuffisance et la complexité de la couverture des soins dentaires assurée par le PFSI. Le président de l'ADC, Randall Croutze, a expliqué que cette couverture « ne cadre pas toujours avec les normes de soins acceptées en général » et que les dentistes doivent parfois fournir gratuitement les soins non couverts⁹⁹. El Hafed Ezzabour, de la Maison internationale de la Rive-Sud, a affirmé que le PFSI ne permet pas aux réfugiés syriens de recevoir les soins dentaires dont ils ont besoin, et que les dentistes recommandent parfois simplement d'arracher les dents¹⁰⁰. Or, comme on l'a rappelé au Comité, la santé dentaire a une influence sur la santé globale, en plus de jouer sur la confiance en soi et l'employabilité¹⁰¹.

Sur le plan administratif, des témoins ont déploré que le PFSI exige une pré-autorisation pour des soins courants comme les plombages; ils ont aussi signalé que beaucoup de dentistes refusaient les certificats du PFSI, en raison des formulaires à remplir que nécessite ce programme et du long délai d'attente avant la réception du

95 L. Hansen, L. Maidment et R. Ahmad, « [Premières observations sur la santé des réfugiés syriens au Canada](#) », *Relevé des maladies transmissibles au Canada*, volume 42-S2, 17 mars 2016.

96 IRCC, [Services de santé pour les réfugiés syriens – Le Programme fédéral de santé intérimaire](#).

97 CIMM, [Témoignages](#), 16 juin 2016, 1110 (Adeena Niazi); CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1115 (Leslie Emory).

98 CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1115 (Leslie Emory).

99 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1105 et 1130 (Randall Croutze, président, Association dentaire canadienne).

100 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1140 (El Hafed Ezzabour, intervenant à l'accueil, Maison internationale de la Rive-Sud).

101 CIMM, [Témoignages](#), 19 mai 2016, 1135 (Sherman Chan).

paiement¹⁰². Pour M. Chan, le PFSI devrait offrir une couverture améliorée pour les soins dentaires, les troubles auditifs et les retards de développement¹⁰³.

On a parlé de l'importance médicale de l'interprétation, dont témoigne le cas tragique de M^{me} Allhalaq, qui n'a compris son diagnostic de cancer du sein que lorsqu'elle est tombée sur une personne parlant arabe à sa troisième visite à l'hôpital. Un autre témoin a rappelé que des maladies graves peuvent rester sans traitement si les patients n'ont pas accès à des interprètes¹⁰⁴. Par contraste, on a félicité l'Hôpital pour enfants de Toronto pour l'excellence et la rapidité des services, y compris d'interprétation, qu'ils ont fournis à une famille de réfugiés syriens¹⁰⁵.

Des témoins ont recommandé qu'on améliore l'accès immédiat aux soins dentaires de base aux termes du PFSI, qu'on accélère le paiement des dentistes qui traitent les réfugiés, et qu'on supprime l'obligation de pré-autorisation pour les soins dentaires courants. Deux témoins ont parlé d'interprétation : le premier a recommandé que des interprètes qualifiés soient présents aux rendez-vous médicaux pendant la première année, et le second, qu'on améliore les communications avec le personnel hospitalier au moyen d'un numéro sans frais ou par l'embauche d'interprètes¹⁰⁶.

Enfin, des témoins ont rappelé au Comité que de nombreux réfugiés syriens « ont vécu d'importants traumatismes et autres stress, [...] ont été torturés physiquement, [...] ont vécu des deuils et [...] ont dû se séparer d'êtres chers et laisser derrière eux leur maison, leur communauté et leurs moyens d'existence¹⁰⁷ ». Jessica Ferne, de la International Development and Relief Foundation, a soutenu que les efforts du Canada en matière d'éducation et d'emploi seraient « fondamentalement minés » s'ils n'étaient pas accompagnés de services de santé mentale adéquats et soutenus¹⁰⁸. Des représentants des secteurs de l'éducation et de l'aide à l'établissement ont parlé des programmes existants et recommandé que du financement supplémentaire soit accordé au counseling post-traumatique et aux groupes de soutien¹⁰⁹.

102 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1105 (Randall Croutze); Centre for Immigrant and Community Services, [Mémoire écrit](#), p. 5.

103 CIMM, [Témoignages](#), 19 mai 2016, 1120 (Sherman Chan).

104 CIMM, [Témoignages](#), 16 juin 2016, 1155 (Moy Wong-Tam).

105 *Ibid.*, 1200 (Aleem Syed).

106 Centre for Immigrant and Community Services, [Mémoire écrit](#), p. 6; CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1140 (El Hafed Ezzabour).

107 CIMM, [Témoignages](#), 16 juin 2016, 1125 (Aleem Syed).

108 CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1220 (Jessica Ferne).

109 CIMM, [Témoignages](#), 16 juin 2016, 1210 (Adeena Niazi); CIMM, [Témoignages](#), 14 juin 2016, 1125 (Louise Clayton, coordonnatrice, We Welcome the World Centres, Peel District School Board).

6. Éducation

La plupart des témoins ont affirmé ne pas avoir de difficulté à inscrire les jeunes réfugiés syriens à l'école à leur arrivée. Toutefois, ils ont fait valoir que les nouveaux élèves doivent traverser une « période d'adaptation » au cours de laquelle ils apprennent les aptitudes nécessaires pour réussir dans l'environnement scolaire, y compris les routines et le comportement dont on s'attend d'eux¹¹⁰. Comme l'a souligné M^{me} Al Hamdan, certains parents réfugiés ont aussi besoin d'aide puisque bon nombre d'entre eux sont analphabètes et proviennent d'une culture où la participation des parents dans l'éducation des enfants n'est pas la norme¹¹¹.

Les conseils scolaires du Canada jouent un rôle important dans l'intégration des jeunes réfugiés dans la société canadienne. Les conseils scolaires des régions urbaines qui accueillent régulièrement de nouveaux élèves réfugiés sont dotés de bons programmes de soutien qui vise l'enfant ainsi que toute sa famille.

Par exemple, le Peel District School Board a mis sur pied des guichets uniques pour les familles nouvellement arrivées, appelés « We Welcome the World Centres ». Ces centres enregistrent les élèves, évaluent leurs connaissances en anglais et en mathématique et les placent au niveau scolaire correspondant à leurs aptitudes. En outre, les centres offrent aux familles des services exhaustifs d'évaluation des besoins pour l'établissement ainsi que des services d'orientation dans le système scolaire. Des travailleurs de l'établissement dans les écoles font un suivi des progrès, au besoin¹¹². Des partenariats avec d'autres organismes permettent aux centres d'offrir, à différents moments de l'année, des services d'orientation professionnelle, de dépistage des problèmes dentaires et de counseling en santé mentale¹¹³.

Le Calgary Board of Education offre lui aussi de solides programmes aux nouveaux arrivants, notamment le programme L.E.A.D., qui vise l'alphabétisation, l'anglais et le perfectionnement scolaire, et qui offre du soutien intensif pour aider les élèves à faire la transition vers les classes ordinaires et les cours d'anglais langue seconde. Selon la directrice Jeannie Everett, les classes L.E.A.D. sont dirigées par un enseignant et un assistant pour l'anglais, qui sont appuyés par des psychologues spécialisés dans le traitement des traumatismes¹¹⁴.

Des témoins ont fait valoir que les besoins des enfants syriens réfugiés diffèrent de ceux des autres, en ce que les élèves de troisième année et plus ont de grandes lacunes scolaires. Par conséquent, ces élèves ont besoin de programmes intensifs leur permettant

110 CIMM, [Témoignages](#), 14 juin 2016, 1215 (Zaiba Beg, coordonnatrice éducative, English Language Learners, Peel District School Board); CIMM, [Témoignages](#), 16 juin 2016, 1120 (Moy Wong-Tam).

111 CIMM, [Témoignages](#), 19 mai 2016, 1145 (Zena Al Hamdan).

112 Le bassin de Travailleurs de l'établissement dans les écoles (TEE) du Peel District School Board comprend un partenariat officiel, intitulé Multicultural Education and Settlement Partnership, avec 5 organismes dans la région de Peel ainsi que 40 travailleurs de l'établissement affectés à 118 des 250 écoles du conseil scolaire.

113 CIMM, [Témoignages](#), 14 juin 2016, 1120 (Louise Clayton).

114 *Ibid.*, 1115 (Jeannie Everett, directrice, Apprentissage, École District 19, Calgary Board of Education).

d'accélérer leur apprentissage. En outre, certains témoins ont décrit les besoins spécifiques des jeunes de 17 à 21 ans, qui doivent dans certains cas trouver un équilibre entre les études et le travail afin d'aider leur famille.

Les recommandations formulées dans ce domaine portaient principalement sur l'augmentation du financement. En raison de la manière dont le financement à l'éducation est octroyé en Alberta, le Calgary Board of Education a été contraint d'absorber 2,6 millions de dollars en dépenses associées à l'accueil de réfugiés syriens sans qu'on lui offre des ressources supplémentaires. Ces coûts additionnels ont été couverts par la réaffectation de ressources, ce qui a eu pour effet de gonfler la taille des classes des autres élèves, de retarder les travaux d'amélioration des édifices et mis fin à l'embauche d'enseignants dans d'autres secteurs¹¹⁵. Bien que le financement visant le prochain exercice tiendra compte des réfugiés syriens, le conseil scolaire devra enregistrer un déficit pour la prochaine année scolaire et cherche à obtenir du financement supplémentaire des gouvernements provincial et fédéral.

Le Calgary Catholic School District a fait valoir que la présence accrue d'enfants immigrants ayant des besoins complexes « impos[e] d'importantes contraintes et alourdi[t] la charge financière du district ». En outre, la représentante Cheryl Low a souligné que, « [c]omme ces besoins ne diminueront pas à court terme et peuvent souvent durer des années après l'établissement initial et se manifester davantage au terme de la période de parrainage, un financement durable est essentiel¹¹⁶ ».

Le Peel District School Board (PDSB) a obtenu du financement supplémentaire de la part du gouvernement de l'Ontario en prévision de l'arrivée des réfugiés syriens. Néanmoins, les représentants du PDSB ont souligné qu'il faut poursuivre le financement du programme des Travailleurs de l'établissement dans les écoles (TEE) et du programme d'orientation World of Welcome. Ils ont également demandé du financement supplémentaire pour des classes spécialisées et des programmes de déjeuner, ainsi que du financement pour une stratégie visant les jeunes de 17 à 21 ans¹¹⁷.

B. Programmes d'établissement spécialisés

En plus de commenter l'intégration des nouveaux réfugiés, des témoins ont aussi décrit le besoin de services spécialisés pour les jeunes et les femmes. Selon ses lignes directrices sur le financement des programmes d'établissement, IRCC reconnaît le besoin de créer des services d'aide à l'établissement pour les femmes et encourage les organismes à offrir des services spécialisés à l'intention des jeunes et des jeunes réfugiés¹¹⁸.

115 *Ibid.*, 1210 (Joy Bowen-Eyre, présidente, École District 19, Calgary Board of Education).

116 *Ibid.*, 1115 (Cheryl Low, présidente du conseil d'administration, Calgary Catholic School District).

117 *Ibid.*, 1125 (Zaiba Beg); et 1125 (Louise Clayton).

118 IRCC, [Lignes directrices relatives au financement, Appel de propositions national de 2015](#), pp.14 et 22.

1. Les jeunes

Selon certains témoins, les jeunes réfugiés (adolescents et jeunes adultes) sont particulièrement vulnérables. En plus des tensions habituelles que causent la formation de l'identité et le développement physique, ces jeunes doivent vivre avec des traumatismes, le choc culturel, l'apprentissage de l'anglais ou du français et le rattrapage scolaire. Des témoins ont mentionné un récent rapport de Statistique Canada, selon lequel les « enfants [réfugiés] réussissent mieux lorsqu'ils sont plus jeunes, mais lorsqu'ils arrivent ici adolescents, ils ont plus de difficulté, surtout lorsque leurs parents ne maîtrisent pas bien les langues officielles¹¹⁹ ».

Après avoir fait cette observation, les Clubs garçons et filles ont recommandé que le gouvernement offre aux jeunes immigrants « un soutien supplémentaire de façon à lever les obstacles auxque[ls] ils se heurtent pour s'intégrer à la société canadienne¹²⁰ ». Hayat Said a décrit son expérience personnelle avec l'organisme à son arrivée au Canada en tant que réfugiée syrienne en 2011, indiquant que les Clubs garçons et filles l'ont aidée à apprendre l'anglais, à améliorer ses notes à l'école, à surmonter sa gêne et à parfaire ses compétences en leadership¹²¹. Ce « deuxième foyer » l'a aidée à s'établir au Canada et a eu des effets bénéfiques pour l'ensemble de sa famille.

D'autres témoins ont eux aussi souligné le besoin d'établir des programmes pour les jeunes réfugiés, faisant valoir que ces initiatives reçoivent un financement insatisfaisant de la part du gouvernement fédéral¹²². Khim Tan, représentante d'Options Community Services, a fait valoir qu'il faut intervenir auprès des jeunes « avant qu'ils ne s'isolent et se marginalisent, exacerbant ainsi leur vulnérabilité¹²³ ». Au sujet de programmes spécialisés, des témoins ont souligné l'importance des espaces consacrés aux jeunes où ils peuvent rencontrer d'autres jeunes qui ont vécu la même expérience. Ils pourront ainsi comprendre qu'ils ne sont pas seuls, et « cela leur donnera espoir¹²⁴ ». Comme M^{me} Ferne l'a affirmé, « les réseaux de pairs sont une excellente façon d'exploiter [la communication respectueuse sur le plan culturel] et aussi d'exploiter l'important bassin de bénévoles que nous avons chez les jeunes Canadiens et les jeunes réfugiés qui veulent vraiment trouver une façon concrète de participer¹²⁵ ».

Enfin, au sujet des jeunes, M^{me} Al Hamdan a fait valoir que son organisme traite avec une nouvelle clientèle issue de la population de réfugiés syriens : de très jeunes

119 CIMM, [Témoignages](#), 19 mai 2016, 1145 (Rachel Gouin, directrice, Recherche et politiques publiques, Clubs garçons et filles du Canada).

120 Clubs garçons et filles du Canada, [Mémoire](#).

121 CIMM, [Témoignages](#), 19 mai 2016, 1110 (Hayat Said, membre, Clubs garçons et filles du Canada).

122 CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1215 (Khim Tan); CIMM, [Témoignages](#), 30 mai 2016, 1705 (Judy Villeneuve, conseillère, Conseil de ville de Surrey, Ville de Surrey); CIMM, [Témoignages](#), 19 mai 2016, 1245 (John Haddock, président et chef de la direction, YMCA de Cambridge et Kitchener-Waterloo).

123 CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1215 (Khim Tan).

124 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1155 (Carolyn Davis).

125 CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1235 (Jessica Ferne).

parents, âgés de 18 à 24 ans. Elle a affirmé que « ces parents auront besoin de soutien supplémentaire, du fait qu'ils sont de nouveaux arrivants, des parents, des jeunes et des travailleurs éventuels¹²⁶ ».

2. Les mères de jeunes enfants

Des témoins ont indiqué que les mères syriennes réfugiées ont des besoins d'établissement particuliers. Comme l'a fait remarquer M^{me} Niazi, « [c]es femmes sont isolées sur le plan social. Beaucoup d'entre elles ont de nombreux enfants et la plupart ont un bagage scolaire limité ou inexistant. Il faut instaurer des programmes spéciaux pour ces femmes¹²⁷. »

La Mount Pleasant Family Centre Society a offert des programmes ciblant ces besoins particuliers, et de bons résultats ont été obtenus, malgré les compressions budgétaires combinées à la hausse de la demande de services. La directrice exécutive, Gini Bonner, a dit :

Nos services se composent d'activités axées sur l'information et l'orientation, les liens avec la collectivité, l'évaluation et de services d'aiguillage touchant la sauvegarde de la cellule familiale, le rôle des parents et le développement de l'enfant. Nos services jouent un rôle essentiel au cours des premières étapes de l'établissement et ont des retombées favorables sur les premières expériences de ces petits nouveaux arrivants, leur rétablissement après les traumatismes et leur préparation à l'école. Les objectifs de notre programme comprennent le fait de veiller à ce que les familles des nouveaux arrivants ne soient pas isolées dans notre collectivité et à ce qu'elles se sentent accueillies et soutenues¹²⁸.

M^{me} Emory a indiqué que « [n]ous devons mettre en œuvre des programmes adaptés à leurs besoins et à leur style de vie afin de les intégrer dans la collectivité, par exemple, en leur offrant d'autres modèles de formation linguistique qui comprennent des services de garde¹²⁹ ». Les visites à domicile et les groupes de femmes dans les bibliothèques organisés par l'Afghan Women Organization sont des exemples de programmes qui connaissent du succès auprès des mères de jeunes enfants, il s'agit de programmes visant les personnes qui ne font pas déjà appel aux services de l'organisme.

En outre, on a proposé d'offrir des cours de langue exclusifs aux femmes afin de tenir compte des besoins psychologiques et sociaux des femmes qui ont survécu à la violence et à des traumatismes¹³⁰. Enfin, Moy Wong-Tam du Centre for Immigrant and Community Services a fait valoir que les groupes de soutien de femmes sont très utiles et très importants pour les mères puisqu'ils constituent un lieu où elles peuvent « parler de

126 CIMM, [Témoignages](#), 19 mai 2016, 1145 (Zena Al Hamdan).

127 CIMM, [Témoignages](#), 16 juin 2016, 1115 (Adeena Niazi).

128 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1220 (Gini Bonner, directrice exécutive, Mount Pleasant Family Centre Society).

129 CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1135 (Leslie Emory).

130 CIMM, [Témoignages](#), 16 juin 2016, 1210 (Adeena Niazi).

gestion du stress et du rôle de parents, de la façon de faire un budget et de s'organiser pour joindre les deux bouts au Canada en utilisant son argent à bon escient¹³¹ ».

C. Appuyer les contributions des répondants du secteur privé

Un peu moins de 9 000 des premiers 25 000 réfugiés syriens qui se sont réinstallés au pays grâce à l'initiative du gouvernement étaient parrainés par le secteur privé¹³². Des témoins ont parlé en termes très positifs du programme de parrainage privé, indiquant qu'il complète et rehausse les efforts du gouvernement, mobilise les Canadiens et qu'il permet « de construire une collectivité » plutôt que de simplement faire entrer des personnes au pays¹³³.

M. Allos s'est prononcé sur les avantages du programme de parrainage privé par rapport au programme gouvernemental, notamment :

Le programme des RPSP a les avantages suivants, lesquels font défaut au programme des RPG : il permet l'unification des familles élargies; il prévoit des missions visant à choisir les réfugiés les plus vulnérables et les plus désavantagés; il est plus économique et constitue donc un fardeau financier moins lourd pour les contribuables; il fait en sorte que les réfugiés sont intégrés dans la société qui les accueille et sont donc moins susceptibles de devenir des fardeaux financiers ou de se radicaliser; et il permet de jeter des ponts et de lutter contre le racisme, les préjugés et la xénophobie¹³⁴.

L'une des leçons tirées de l'initiative #Bienvenueauxréfugiés est que les répondants du secteur privé ont besoin de soutien. Au plus fort des arrivées de réfugiés, les répondants privés se sont tournés vers les organismes d'aide à l'établissement et les signataires d'entente de parrainage en nombre sans précédent pour obtenir du soutien, qu'il s'agisse d'aide pour remplir les formulaires ou de questions sur la situation particulière d'un réfugié ou sur des enjeux culturels. Le besoin de soutien demeure nécessaire à mesure qu'arrivent les réfugiés et que les répondants « prendront conscience de ce que sont leurs responsabilités concrètement¹³⁵ ».

Parallèlement, des organismes d'aide à l'établissement ont fait remarquer que certains répondants privés n'ont pas accès au soutien offert et ne connaissent pas les ressources communautaires disponibles. Bien qu'ils aient tenté de communiquer avec ces groupes, les organismes d'aide à l'établissement ont leurs limites, comme l'a décrit Carl Cadogan, de la Reception House Waterloo Region :

Nous pourrions certainement en faire plus, mais encore là, il faut s'en remettre aux ressources dont nous disposons, car ce sont les organismes et les employés qui font le travail. Il faut du temps pour rencontrer les familles et les réunir pour leur présenter une

131 *Ibid.* (Moy Wong-Tam).

132 Gouvernement du Canada, [La Syrie en chiffres](#).

133 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1110 (Carolyn Davis); CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1125 (Brian Dyck, coordonnateur du programme national de migration et de réinstallation, Comité central mennonite du Canada).

134 CIMM, [Témoignages](#), 30 mai 2016, 1540 (Rabea Allos).

135 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1115 (Carolyn Davis).

séance d'orientation concernant les services offerts dans la collectivité. Comme notre organisme n'est pas très grand, nous n'avons pas les ressources nécessaires pour cela, mais nous pourrions sans doute en faire plus¹³⁶.

Catholic Crosscultural Services est l'organisation engagée par IRCC pour former et appuyer les répondants privés. Notant que cette initiative spéciale a attiré de nombreux nouveaux répondants, la directrice Carolyn Davis a indiqué que ceux-ci ont besoin d'aide pratique, comme des webinaires et du mentorat offert par des groupes établis¹³⁷. Elle a fait valoir qu'IRCC souhaite recueillir des commentaires afin de mieux répondre aux besoins des répondants, et qu'il est nécessaire d'« accroître les fonds pour répondre aux besoins de formation, de renseignements et d'aide » des répondants privés¹³⁸. En outre, le Conseil canadien pour les réfugiés a recommandé que les organismes d'aide à l'établissement obtiennent du financement afin d'appuyer les répondants privés¹³⁹.

Il est essentiel d'offrir un soutien adéquat aux répondants privés afin de réduire les risques de rupture de l'engagement de parrainage, qui se produit lorsque le répondant n'est pas en mesure de tenir ses engagements. Selon certains témoins, les ruptures sont rares, mais d'autres estiment qu'il s'agit d'un problème occulté puisque les personnes parrainées cherchent d'autres avenues pour assurer leur autonomie sans signaler la rupture de l'engagement¹⁴⁰.

Des témoins ont recommandé que d'autres répondants privés offrent leur soutien¹⁴¹. Le Comité a pris connaissance d'une initiative mise en place à Toronto qui vise à mettre en communication les groupes de répondants dont les familles de réfugiés sont arrivées au pays avec les groupes qui attendent l'arrivée des réfugiés. M^{me} Ferne a expliqué que cette initiative « a permis de réduire l'angoisse ainsi que la charge de travail tout en augmentant le réseautage et l'échange sur les compétences, car les Canadiens veulent trouver des façons d'aider pendant qu'ils attendent¹⁴² ». Elle estime que, compte tenu de la riche expérience en parrainage privé que détiennent les groupes établis, les relations de mentorat entre pairs avec les nouveaux répondants pourraient être très fructueuses.

Un groupe de parrainage relativement récent fondé à Collingwood, en Ontario, a recommandé au gouvernement fédéral de produire un manuel pratique exhaustif à l'intention des groupes de parrainage et de créer des ressources visant précisément à aider les groupes de parrainage des régions rurales ou des petits centres urbains¹⁴³.

136 CIMM, [Témoignages](#), 19 mai 2016, 1250 (Carl Cadogan).

137 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1145 (Carolyn Davis).

138 *Ibid.*, 1110.

139 CIMM, [Témoignages](#), 19 mai 2016, 1115 (Sherman Chan).

140 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1210 (Emily Woods).

141 *Ibid.*, 1220 (Thomas Vincent).

142 CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1225 (Jessica Ferne)

143 Collingwood Syrian Sponsorship Committee, [Mémoire](#).

Par ailleurs, un autre témoin a souligné qu'il est difficile d'aider les réfugiés à s'intégrer s'ils vivent loin des services d'établissement et des bureaux gouvernementaux.

Autre leçon tirée de la contribution des répondants privés était que l'initiative du gouvernement a été plus populaire que prévu auprès des répondants privés. L'un des indices de cet intérêt est le nombre élevé de demandes de parrainage sous le Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas (RDBV). M^{me} Davis a décrit au Comité la popularité du programme RDBV :

Le nombre de demandes est tellement élevé que lorsqu'il y a un nouveau groupe, il est réclamé en quelques minutes. L'information est diffusée par courriel et il est réclamé en quelques minutes. En janvier, nous avons jumelé 500 cas de RDBV, ce qui représente une année de travail en général¹⁴⁴.

D'autres témoins ont fait écho aux propos de M^{me} Davis, ajoutant qu'il n'y a « pas assez » de RDBV et qu'il est difficile de décrocher ce type de cas¹⁴⁵. Certains SEP estiment qu'il faudrait adopter une meilleure méthode pour répartir les cas de RDBV et remettent en question le caractère équitable de la méthode « premier arrivé, premier servi » appliquée à l'heure actuelle¹⁴⁶. Plusieurs témoins sont d'avis que le programme des RDBV devrait être élargi¹⁴⁷.

Abstraction faite des cas de RDBV, la volonté de parrainer des réfugiés syriens à titre privé s'exprime par les milliers de demandes présentées. Les groupes à l'origine de ces demandes s'attendaient, de manière raisonnable, à ce que leur dossier soit traité rapidement et que les familles arrivent sans tarder au Canada.

Les demandes présentées au cours de la période intensive où le gouvernement visait à accueillir 25 000 réfugiés ont reçu un traitement accéléré en raison de l'effectif accru et des vols nolisés vers le Canada. En outre, le gouvernement a levé, uniquement dans le cas des réfugiés syriens, certaines restrictions imposées aux répondants privés : les demandes n'étaient pas comptabilisées dans le nombre maximal annuel de nouvelles demandes que peuvent présenter les signataires d'entente de parrainage, et les répondants communautaires et les groupes de cinq ont été exemptés de l'exigence selon laquelle ils ne pouvaient parrainer que des réfugiés reconnus par le HCR ou un autre État.

Le niveau d'opération normal a repris après l'atteinte de l'objectif de réinstallation de 25 000 réfugiés. Cela signifie que le personnel supplémentaire a repris ses fonctions habituelles et que l'on a eu recours à des vols commerciaux plutôt que des vols nolisés. On a avisé les répondants privés que toute nouvelle demande visant un réfugié syrien

144 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1110 (Carolyn Davis).

145 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1300 (Paul Clarke, directeur général, Action Réfugiés Montréal); CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1105 (Brian Dyck).

146 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1115 (Mirza Hakeem Baig).

147 CIMM, [Témoignages](#), 30 mai 2016, 1535 (l'honorable Peter Kent); Canada4Refugees, [Mémoire](#).

serait comptabilisée dans le nombre maximal de demandes permis par année¹⁴⁸. En raison de ces mesures, la vitesse de traitement des demandes de parrainage privé de réfugiés syriens a ralenti.

Constatant la grogne générale qui a suivi le ralentissement de ses opérations, IRCC a déployé du personnel supplémentaire sur le terrain et a avisé les répondants que toutes les demandes reçues avant le 31 mars 2016 seraient traitées en 2016 ou au début de l'année 2017¹⁴⁹. En outre, ces demandes n'ont pas été comptabilisées dans le nombre maximal de demandes permises en une année.

Toutefois, certains témoins se sont dits mécontents du nouveau calendrier proposé par le gouvernement¹⁵⁰. M^{me} Berman a souligné que les trois familles parrainées par son groupe, deux dans le Nord de l'Iraq et une en Turquie, ont dû longuement attendre pour les contrôles de sécurité, les entrevues et les examens médicaux¹⁵¹. Comme l'a fait valoir Thomas Vincent du Collingwood Syrian Sponsorship Committee, « [l']absence de toute communication ou de communications cohérentes, l'opacité du processus et l'attente trop longue de l'arrivée des familles syriennes ont fait passer les groupes de parrainage canadiens de l'excitation à la frustration puis à la colère¹⁵² ».

Selon des témoins, les longues périodes d'attente ont placé les familles en situation précaire et ont miné la bonne volonté des répondants alors que les sommes amassées demeuraient inutilisées. L'honorable Peter Kent a exprimé ce sentiment d'attentes non comblées : « Le gouvernement devrait honorer les promesses qu'il a faites, et je crois que ces promesses ne sont qu'à moitié remplies pour l'instant, notamment en ce qui concerne les réfugiés parrainés par le secteur privé et les signataires d'entente de parrainage.¹⁵³ »

Des témoins ont indiqué que, pour remédier à la situation, il suffit de restaurer et d'accélérer le processus de traitement des demandes¹⁵⁴. John Sewell, de Canada4Refugees, a proposé que le gouvernement s'engage à faire en sorte que les familles parrainées arrivent au Canada dans les trois mois suivant la demande, alors que le Levant Settlement Centre estime qu'un délai de quatre mois pour le traitement d'une demande de parrainage serait adéquat¹⁵⁵.

148 En date du 1^{er} mars 2016, le plafond total des nouvelles demandes provenant de signataires d'entente de parrainage est fixé à 10 500. Réponse d'IRCC à une demande de renseignements présentée par le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration le 18 juillet 2016.

149 IRCC, [Avis – #Bienvenueauxréfugiés : Traitement des demandes de parrainage privé visant des réfugiés syriens](#).

150 Voir, par exemple, Syrian Refugees Gravenhurst, [mémoire écrit](#).

151 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1100 (Sandy Berman).

152 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1215 (Thomas Vincent).

153 CIMM, [Témoignages](#), 30 mai 2016, 1610 (l'honorable Peter Kent).

154 Central Muskoka Community Syrian Relief, [mémoire écrit](#).

155 Canada4Refugees, [Mémoire](#); Levant Settlement Centre, [Mémoire, p. 6](#).

De plus, des témoins ont suggéré que l'on ait de nouveau recours à des vols nolisés pour emmener les réfugiés parrainés au privé se trouvant au Liban et en Jordanie. Selon des témoins, « [c]es réfugiés ont terminé avec succès le processus et attendent leurs billets d'avion », mais « il est très difficile d'effectuer des réservations auprès des lignes aériennes et l'ambassade peine à trouver des vols¹⁵⁶ ».

Enfin, un témoin a proposé que le parrainage privé de réfugiés syriens soit traité à l'extérieur du cadre du programme habituel¹⁵⁷. M. Sewell a recommandé que, pour le reste de l'année 2016, seuls les réfugiés parrainés au privé soient admis plutôt que les réfugiés pris en charge par le gouvernement, même si cette mesure signifie qu'il faut convertir ces derniers en réfugiés parrainés au privé¹⁵⁸. M. Vincent a recommandé l'adoption d'une stratégie visant à « jumeler les milliers de groupes de parrainage en attente avec des familles syriennes¹⁵⁹ ».

D. Financement

Le financement a été un thème récurrent tout au long de l'étude du Comité; des témoins ont demandé l'augmentation des sommes octroyées pour des secteurs précis des programmes en place et d'autres ont réclamé des fonds pour de nouveaux programmes. En outre, on a reconnu que la réinstallation des réfugiés syriens a des effets sur de nombreux aspects de la société. Comme l'a expliqué John Haddock du YMCA :

Cela met beaucoup de pression sur les services d'établissement et également sur le milieu de l'éducation, les services en santé mentale, les services de santé et les services de logement, qui doivent fournir une aide à un grand nombre de personnes. Je vous demande d'envisager d'investir davantage dans les services d'établissement ainsi que dans les autres services communautaires qui ont besoin de soutien¹⁶⁰.

1. Augmentation du financement

Comme mentionné dans les sections précédentes, des témoins ont recommandé l'augmentation du financement pour la formation linguistique, les services d'aide à l'emploi, les programmes à l'intention des professionnels, la réduction des coûts du logement, l'appui aux conseils scolaires et les programmes connexes, la santé mentale ainsi que les programmes à l'intention des jeunes. Des témoins ont également recommandé l'augmentation du financement pour aider les répondants privés.

Plus généralement, des témoins ont décrit ce qu'ils qualifient d'« écart » entre la tendance à la baisse de l'aide financière à l'établissement pour leurs organismes et la hausse du nombre de clients qui font appel à leurs services. Cette préoccupation a particulièrement été soulevée par les organismes de l'Ontario, qui ont subi les

156 Levant Settlement Centre, [Mémoire, p. 6](#); CIMM, [Témoignages](#), 30 mai 2016, 1530 (l'honorable Peter Kent).

157 Levant Settlement Centre, [Mémoire, p. 6](#).

158 Canada4Refugees, [Mémoire](#).

159 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1235 (Thomas Vincent).

160 CIMM, [Témoignages](#), 19 mai 2016, 1215 (John Haddock).

effets négatifs du cadre national de financement à l'établissement puisque, « proportionnellement, davantage d'immigrants choisissent de s'installer dans l'Ouest¹⁶¹ ». M^{me} Niazi, par exemple, a affirmé que « [I]es six années de compressions budgétaires dans les services d'établissement ont déjà eu d'énormes répercussions sur l'installation des réfugiés et le secteur de l'établissement¹⁶² » avant même l'arrivée des réfugiés syriens. Cependant, des organismes de la Colombie-Britannique, notamment le Vancouver Community College et Mount Pleasant Family Centre Society, ont eux aussi fait état de compressions¹⁶³.

En outre, certains témoins ont fait valoir que l'arrivée de nombreux réfugiés syriens ne doit pas miner les services offerts aux autres clients. M^{me} Niazi, par exemple, a décrit le casse-tête que représentent les compressions budgétaires imposées et l'augmentation du financement octroyé spécifiquement pour les réfugiés syriens : « C'est très difficile pour nous à gérer, parce que nous ne pouvons pas sortir des réfugiés et des immigrants de la classe pour faire de la place aux Syriens.¹⁶⁴ » M^{me} Wong-Tam a décrit une difficulté similaire, signalant que son organisme a été autorisé à réaffecter jusqu'à 5 % de son budget d'établissement.

Certains témoins, comme le Vancouver Community College, ont clairement exprimé leur frustration devant le fait qu'ils ont la capacité d'offrir les services nécessaires, comme la formation linguistique et l'aide spécialisée à la recherche d'emploi, mais qu'ils n'ont pas le financement nécessaire pour offrir ces services. D'autres ont déploré le fait que leurs programmes doivent être interrompus pendant la période estivale, ce qui exacerbe les pressions à un moment critique¹⁶⁵.

Les témoins du secteur de l'établissement ont recommandé que l'on augmente le financement qui leur est octroyé et que les sommes soient versées plus rapidement¹⁶⁶. D'autres ont fait valoir qu'un financement pluriannuel serait avantageux et leur permettrait d'offrir un soutien continu et stable¹⁶⁷. Résumant l'opinion de nombreux témoins, M^{me} Davis a expliqué : « Nous n'avons pas besoin de réinventer le secteur du parrainage ou de l'établissement pour répondre aux besoins des réfugiés syriens, mais le gouvernement doit financer entièrement les services actuels de sorte qu'ils puissent combler les besoins de ce groupe, qui comprend un nombre sans précédent de personnes¹⁶⁸. »

161 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1245 (Mario Calla).

162 CIMM, [Témoignages](#), 16 juin 2016, 1110 (Adeena Niazi).

163 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1220 (Karen Shortt); 1235 (Gini Bonner).

164 CIMM, [Témoignages](#), 16 juin 2016, 1220 (Adeena Niazi).

165 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1235 (Mario Calla); CIMM, [Témoignages](#), 16 juin 2016, 1155 (Adeena Niazi).

166 CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1115 (Leslie Emory).

167 CIMM, [Témoignages](#), 16 juin 2016, 1110 (Adeena Niazi); CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1240 (Gini Bonner et Sanja Sladojevic).

168 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1115 (Carolyn Davis).

Toutefois, quelques témoins du secteur de l'aide à l'établissement ont fait valoir qu'il est parfois difficile pour les organismes de tirer profit au maximum du nouveau financement puisqu'ils se heurtent à des limites d'espace s'ils cherchent à élargir leurs services, par exemple¹⁶⁹.

2. Financement aux nouveaux programmes

En ce qui concerne les nouvelles possibilités de financement de l'aide à l'établissement, des représentants du secteur ont dit regretter de ne pas être en mesure de mieux profiter de la vague d'aide qui leur est offerte et, par conséquent, les bénévoles se découragent. M. Ezzabour a indiqué que, pour son organisme, le fait de n'avoir « ni l'expertise ni la capacité de gestion des stocks [...] pour organiser cette solidarité nationale » constitue « un grand problème¹⁷⁰ ». Dans la même veine, un témoin a affirmé que « [l]a gestion de cet élan de bonne volonté s'est révélée difficile pour une petite organisation comme la nôtre qui voulait tenter de canaliser les nombreuses offres d'appui et les nombreux dons qu'elle recevait tout en continuant de vaquer à ses occupations¹⁷¹ ». Par conséquent, on a recommandé qu'IRCC reconnaisse et « financ[e] les fournisseurs de services d'établissement s'il veut tirer parti des capacités des bénévoles et leur faire jouer un rôle utile dans la réinstallation des nouveaux arrivés syriens¹⁷² ».

Un témoin a exprimé une opinion différente, indiquant que le financement pour l'aide à l'établissement est adéquat, mais mal investi¹⁷³. Il a fait état de problèmes concernant les services d'aide à l'établissement dans sa région, indiquant que les réfugiés sont laissés à eux-mêmes, que les services de traduction ne sont pas efficaces, et que les bénévoles comme lui comblent les vides. Il a proposé d'instaurer du financement pour les bénévoles communautaires. Nouri Haidar Al Hassani, de Child Aid International, a fait écho à cette proposition, ajoutant qu'« il serait très intéressant d'obtenir de l'aide pour couvrir certaines dépenses. Nous pourrions mieux aider les familles de réfugiés syriens et améliorer nos activités bénévoles à ce chapitre¹⁷⁴. » Dans la même veine, l'Islamic Foundation of Toronto estime qu'il devrait y avoir du financement pour les SEP afin d'appuyer les efforts d'aide à l'établissement et de couvrir les dépenses liées aux services spécialisés, comme le counseling¹⁷⁵.

Un autre domaine recommandé pour du nouveau financement était le transport local, sous juridiction municipale. Selon des témoins, le transport en commun est coûteux

169 CIMM, [Témoignages](#), 27 septembre 2016, 1555 (Benhaz Azad).

170 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1105 (El Hafed Ezzabour).

171 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1210 (Emily Woods).

172 CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1215 (Khim Tan).

173 CIMM, [Témoignages](#), 14 juin 2016, 1105 (Imadeddin Sawaf).

174 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1250 (Nouri Haidar Al Hassani, fondateur, Child Aid International).

175 *Ibid.*, 1140 (Mirza Hakeem Baig).

et le fait d'offrir une année gratuite de transport en commun pourrait « soulag[er] les réfugiés d'un énorme fardeau financier¹⁷⁶ ».

L'AVENIR DU PROGRAMME DE RÉINSTALLATION DU CANADA

Bien que l'étude du Comité ait porté sur l'intégration des réfugiés visés par l'initiative spéciale pour les Syriens, des témoins se sont prononcés sur des questions plus générales concernant l'avenir du programme de réinstallation du Canada. Dans leurs commentaires, les témoins ont abordé la portée du programme de parrainage privé, la sélection des réfugiés pour la réinstallation et le traitement équitable et juste de tous les réfugiés compte tenu des grands besoins en réinstallation partout dans le monde.

A. La portée du programme de parrainage privé

L'initiative d'aide à la réinstallation des réfugiés syriens a exacerbé l'écart déjà existant entre le nombre de réfugiés que le public canadien est prêt à appuyer au moyen du parrainage privé et le nombre de réfugiés que le gouvernement compte accueillir chaque année. Avec le temps, les groupes de parrainage ont présenté un nombre beaucoup plus élevé de demandes que le nombre ciblé par le gouvernement dans son Plan des niveaux d'immigration, si bien qu'un arriéré s'est accumulé.

Comme l'a expliqué M. Allos, les plafonds¹⁷⁷ fixés par le gouvernement au nombre de nouvelles demandes de la part de SEP sont une manière de régler le problème :

La limite a été fixée en 2011-2012 par le ministre de l'époque, M. Kenney. Je crois que c'était une bonne chose, parce que le Programme de parrainage privé de réfugiés était surtout utilisé pour le parrainage de familles, et qu'il y avait beaucoup de signataires d'entente de parrainage qui utilisaient le système pour présenter autant de demandes que possible, parfois des milliers. Si un ou deux réussissent, tout est pour le mieux. Sauf qu'entretemps, vous créez un énorme arriéré dans les bureaux des visas. En Afrique, l'attente dans les bureaux des visas est actuellement de cinq à sept ans¹⁷⁸.

L'une des raisons qui expliquent l'explosion des demandes de parrainage privé de réfugiés syriens a été la décision prise par le gouvernement en 2015 d'exempter ces dossiers des plafonds annuels imposés aux SEP. Jusqu'à l'annonce des nouveaux plafonds pour 2016, aucune limite n'était imposée aux SEP désirant parrainer des réfugiés syriens.

Des témoins ont fait valoir que les limites au nombre de parrainages privés constituaient un problème à court terme directement lié à la réinstallation de Syriens puisque les nouveaux arrivants désireront collaborer avec des répondants privés pour que leurs proches puissent venir les rejoindre au Canada. Brian Dyck du Mennonite Central Committee a expliqué : « [N]ous prévoyons que les réfugiés syriens, comme d'autres

176 Levant Settlement Centre, [Mémoire](#).

177 À noter que, au Québec, « chaque groupe dispose d'un nombre de places désigné en fonction des ressources, et non en fonction du nombre de dossiers qu'IRCC est prêt à recevoir ». CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1230 (Paul Clarke).

178 CIMM, [Témoignages](#), 30 mai 2016, 1615 (Rabea Allos).

populations, voudront aussi parrainer d'autres personnes. C'est à nous qu'ils demanderont comment s'y prendre pour faire venir ici les membres de leur famille¹⁷⁹. »

Le témoignage d'autres témoins a confirmé que les répondants privés ont déjà atteint la limite de l'aide qu'ils peuvent offrir à ces familles. Parlant au nom d'Action Réfugiés Montréal, M^{me} Woods a indiqué que la demande pour le parrainage familial dépasse largement les places disponibles et que la liste d'attente pour le parrainage est passée de 150 noms à la fin 2014 à plus de 600 noms à la fin 2015. Dans la même veine, Mirza Hakeem Baig de l'Islamic Foundation of Toronto a signalé ce qui suit :

[O]n ne nous a affecté que six personnes pour le reste de l'année. Plus de 67 familles attendent qu'on les parraine. Nous avons dû cesser d'accepter les demandes. Nous ne pouvons plus parrainer ces 67 familles. Les demandes nous sont renvoyées. Aujourd'hui, on nous a avisés que six demandes nous seront renvoyées. Nous avons déjà le financement en main. Nous devons retourner auprès de nos congrégations pour leur dire que nous ne serons pas en mesure de répondre à la demande et qu'elles doivent reprendre l'argent¹⁸⁰.

Plus généralement, les témoins se sont demandé s'il y avait lieu à la base d'imposer des limites au nombre de demandes de parrainage du secteur privé. L'avocate Chantal Desloges a affirmé : « Je suis contre les quotas [...] Laissez toutes les personnes qui veulent répondre de réfugiés le faire¹⁸¹. » De la même manière, M. Vincent a fait valoir que la capacité des groupes de parrainage devrait dicter le nombre de réfugiés à réinstaller.

Toutefois, d'autres témoins estiment que les limites constituent un moyen utile pour réduire les délais de traitement et représentent une amélioration par rapport au problème d'arriéré qui sévissait auparavant. D^r Daud a expliqué ce qui suit :

Si on baisse le plafond, alors le traitement est rapide, mais peu de gens entrent au pays. Si on retire le plafond et que le processus est ouvert, il y aura beaucoup de demandes, et le traitement sera lent. Nous avons la solution provisoire d'augmenter le plafond, ce que je désire effectivement, mais la solution permanente est l'augmentation de la capacité des bureaux des visas du ministère de l'Immigration¹⁸².

D'autres témoins ont fait écho aux propos de D^r Daud, selon lesquels la meilleure solution consiste à octroyer davantage de ressources aux bureaux des visas pour qu'ils puissent traiter un plus grand nombre de demandes.

Si l'on maintient les plafonds, a fait valoir M^{me} Desloges, il serait possible de mieux les gérer, d'instaurer un système plus prévisible et transparent, idéalement au moyen d'attributions pluriannuelles. Un autre témoin a proposé que la limite de demandes imposée à un groupe en particulier soit déterminée en partie en fonction du taux

179 CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1105 (Brian Dyck).

180 CIMM, [Témoignages](#), 31 mai 2016, 1150 (Mirza Hakeem Baig).

181 CIMM, [Témoignages](#), 30 mai 2016, 1720 (Chantal Desloges, avocate, Desloges Law Group, à titre personnel).

182 CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1255 (D^r Aslam Daud).

d'acceptation de ses demandes antérieures. Plusieurs groupes se sont dits déçus par la limite imposée pour 2016–2017 et ont exprimé des doutes quant au processus d'attribution.

Enfin, certains témoins sont d'avis que le rythme insufflé par le gouvernement devrait se poursuivre dans le Plan des niveaux d'immigration pour 2017 et même à plus long terme. M. Dyck a recommandé que le gouvernement « élabore un programme où on ne se contente pas de faire venir 25 000 réfugiés très rapidement et qui continuera de déployer des ressources afin d'améliorer la réinstallation des réfugiés. L'immigration pour des motifs d'ordre humanitaire est une composante importante du plan d'immigration du Canada¹⁸³ » De manière semblable, Canada4Refugees recommande que la planification pour 2017 et l'avenir doive « tirer profit du nouvel intérêt extraordinaire manifesté par les groupes de parrainage » et qu'elle doive se faire en consultation avec les intervenants au moyen d'un sommet d'IRCC.

B. Sélection des réfugiés pour la réinstallation

Des témoins ont exprimé leurs opinions sur la manière dont il faudrait sélectionner les réfugiés invités à se réinstaller au Canada. Certains étaient d'avis que le Canada devrait aider les plus vulnérables. Selon M^{me} Desloges, il s'agit de « gens [qui ne sont pas en sécurité dans les camps et qui] ne pourront jamais retourner chez eux [...] [On] mèn[e] une campagne contre ces gens en fonction de leur identité inaliénable.¹⁸⁴ » Dans la même veine, M. Allos s'est intéressé aux personnes « qui pourront difficilement être rapatrié[e]s : les minorités dans la zone de conflit, comme les minorités ethniques et religieuses; les activistes politiques; les femmes à risque; et les groupes homosexuels et transgenres¹⁸⁵ ».

Afin de cerner quels réfugiés sont les plus vulnérables, certains témoins ont recommandé que le Canada obtienne de l'aide au-delà des limites du HCR¹⁸⁶. Ils ont suggéré que le Canada collabore avec d'autres organismes sur le terrain, comme la Commission internationale catholique pour les migrations. Selon M. Allos, cet organisme est le deuxième en importance dans le monde après le HCR et « s'occupe principalement des réfugiés qui ne vivent pas dans des camps, mais dans les régions dévastées de différentes parties du monde¹⁸⁷ ». De plus, M. Allos a proposé que le gouvernement du Canada collabore avec des groupes privés capables de trouver des réfugiés dans les régions touchées par des crises afin de veiller à ce que les personnes les plus vulnérables soient sélectionnées.

Jennifer Miedema, de la Compass Community Church, a abordé la question d'un autre angle, affirmant qu'elle ne saisit pas entièrement les fondements sur lesquels s'appuie le gouvernement pour accorder la priorité à certains groupes de réfugiés, et

183 *Ibid.*, 1200 (Brian Dyck).

184 CIMM, [Témoignages](#), 30 mai 2016, 1655 (Chantal Desloges).

185 *Ibid.*, 1535 (Rabea Allos).

186 CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1115 (Majed El Shafie, fondateur et président, One Free World International).

187 CIMM, [Témoignages](#), 30 mai 2016, 1555 (Rabea Allos).

ajoutant que les décisions ne devraient pas être fondées sur les reportages présentés dans les médias¹⁸⁸. À son avis,

[i]l est extrêmement important que le gouvernement ait un plan à long terme pour réinstaller des réfugiés et pour donner la priorité aux personnes les plus opprimées et vulnérables. Ce plan doit être assez souple pour réagir aux crises dans le monde, mais il faut garder l'accent sur les objectifs annuels de réfugiés à accueillir venant de pays où l'oppression dure depuis longtemps et se poursuit¹⁸⁹.

C. Traitement équitable

L'initiative d'aide à la réinstallation de réfugiés syriens a amené plusieurs témoins à s'exprimer sur l'importance du traitement égal des réfugiés par le programme de réinstallation canadien. Ces témoins ont exprimé des préoccupations concernant l'équité dans les délais de traitement des demandes et l'octroi de prêts de transport pour les immigrants.

Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté a déclaré que la réinstallation de Syriens n'a eu aucun effet néfaste sur les autres demandes de réfugié¹⁹⁰, mais, selon M^{me} Niazi et M^{me} Miedema, l'accélération du traitement des dossiers de réfugiés syriens a causé des retards dans le traitement des autres dossiers¹⁹¹. Cependant, M. Dyck a observé que « beaucoup de gens venaient de missions en Afrique¹⁹² ». Il a ajouté que les réfugiés non syriens ont profité du grand intérêt porté au parrainage.

Plus généralement, des témoins ont prié le gouvernement de tenir compte des besoins des autres réfugiés et de prendre des mesures pour leur offrir rapidement, à eux aussi, une protection¹⁹³. M^{me} Niazi a demandé que le gouvernement « accord[e] un traitement égal à tous les réfugiés », soulignant les longs délais de traitement pour les réfugiés provenant d'autres pays :

Les bureaux des visas de Pretoria, de Nairobi, du Caire et d'Islamabad se sont vu imposer des plafonds depuis quelques années, depuis 2012, et le bureau d'Islamabad n'a pu accepter aucune demande en 2014. Nous savons que plus de 6 000 personnes en Afrique et de nombreux Afghans, y compris des femmes persécutées, attendent depuis cinq ou six ans de recevoir une réponse du Canada. En Thaïlande, 4 000 chrétiens vulnérables font face à des délais d'attente de quatre ans¹⁹⁴.

188 CIMM, [Témoignages](#), 27 septembre 2017, 1600 (Jennifer Miedema, présidente du parrainage de réfugiés, Compass Community Church).

189 *Ibid.*

190 CIMM, [Témoignages](#), 12 mai 2016, 1115 (l'honorable John McCallum, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté).

191 CIMM, [Témoignages](#), 16 juin 2016, 1205 (Adeena Niazi); CIMM, [Témoignages](#), 27 septembre 2017, 1545 (Jennifer Miedema).

192 CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1135 (Brian Dyck).

193 *Ibid.*, 1115 (Leslie Emory).

194 CIMM, [Témoignages](#), 16 juin 2016, 1110 (Adeena Niazi).

Dans son témoignage, M^{me} Miedema a attiré l'attention du Comité sur la nécessité d'accélérer le délai de traitement des demandes de parrainage de réfugiés d'Israël. De plus, elle a demandé que l'on augmente la limite imposée au nombre des demandes de parrainage privé à la mission d'Israël et que les groupes de cinq et les répondants communautaires qui font une demande de parrainage pour des réfugiés érythréens soient exemptés de l'obligation de parrainer uniquement des réfugiés désignés par le HCR ou par un État.

Compte tenu des arriérés et des délais de traitement des demandes de parrainage privé, M. Sewell a recommandé qu'IRCC applique une mesure d'élimination de l'arriéré, « peut-être en utilisant une équipe volante installée dans un endroit particulier, pour traiter les demandes d'asile en trois ou quatre semaines¹⁹⁵ ». D'autres témoins ont recommandé qu'IRCC octroie davantage de ressources au traitement, notamment dans les bureaux de visas, pour « alléger la charge de travail des bureaux de visas en transférant une partie du traitement qui se fait à l'étranger à un bureau au Canada¹⁹⁶ ».

D. Prêts aux immigrants

Les réfugiés réinstallés contribuent habituellement à payer la facture de la réinstallation par l'intermédiaire d'un prêt portant intérêt consenti pour l'examen médical et le transport jusqu'au Canada. Les sommes prêtées varient, mais elles ne peuvent dépasser 10 000 \$ et l'échéancier de remboursement a une certaine souplesse.

IRCC a fait grâce des prêts à tous les réfugiés syriens arrivés après le 4 novembre 2015 ainsi qu'à ceux qui ont été rencontrés par des agents de visa avant le 1^{er} mars 2016. Comme bon nombre de ces réfugiés sont arrivés au pays par vol nolisé, on a considéré qu'il était déraisonnable de leur imposer le remboursement des frais de transport, qui auraient été beaucoup plus élevés que la normale.

Des témoins ont fait valoir qu'il est injuste d'offrir une exemption du prêt pour le transport à certains réfugiés, mais pas à d'autres. On a cité des exemples où les membres d'une même famille se retrouvent avec des fardeaux financiers différents à leur arrivée au Canada.

Pour de nombreux témoins, le fardeau financier est le principal problème à régler. Ils ont décrit les effets néfastes des prêts sur les familles de réfugiés récemment arrivées au pays. Selon ces témoins, les prêts accroissent la pression sur les réfugiés, qui doivent souvent occuper plusieurs emplois afin d'arriver à remplir leurs obligations financières. Un témoin a affirmé que les prêts sont source de stress et de conflit dans les familles puisque bon nombre de réfugiés n'ont toujours pas de travail. Les prêts exacerbent les problèmes financiers et mènent à des problèmes en fin de mois, notamment le recours à des banques alimentaires. M. Calla a déclaré sans équivoque que les prêts ont « un effet dévastateur sur la capacité des réfugiés de joindre les deux bouts » et que « le fardeau

195 Canada4Refugees, [Mémoire](#).

196 CIMM, [Témoignages](#), 16 juin 2016, 1110 (Adeena Niazi); CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1115 (Leslie Emory).

d'une dette est incompatible » avec les principes humanitaires sur lesquels est construit le programme des réfugiés du Canada¹⁹⁷.

Des témoins ont réclamé que les réfugiés soient traités de manière équitable en ce qui concerne le prêt de transport. Un témoin a fait valoir que l'on devrait faire grâce du prêt pour tous les réfugiés syriens, sans égard à leur date d'arrivée au Canada¹⁹⁸, un autre était d'avis que l'on devrait faire grâce des prêts à tous les réfugiés parrainés par le gouvernement qui se sont réinstallés au Canada¹⁹⁹, alors que d'autres estimaient qu'aucun réfugié réinstallé ne devrait être tenu de rembourser ses frais de transport et que le programme de prêt devrait être aboli²⁰⁰.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

Le Comité tient d'abord à remercier et à féliciter toutes les personnes qui ont fait, jusqu'à maintenant, de la réinstallation des réfugiés syriens un succès : les bénévoles, les travailleurs de l'établissement, le personnel d'IRCC, les répondants privés, les enseignants, les médecins et infirmières, les propriétaires fonciers, et la liste s'allonge. Ces gens sont de toute évidence motivés par la compassion et le désir de faire le bien.

Néanmoins, comme l'a indiqué le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, amener les réfugiés au Canada est facile comparativement aux efforts nécessaires pour assurer leur bonne intégration dans la société canadienne. Nous devons continuer d'accueillir de nouveaux arrivants pour leur permettre de réaliser leurs rêves. Comme l'a affirmé M. Hajmusa, « [j]'espère devenir un jour un membre utile de la société canadienne et donner en retour en faisant quelque chose d'utile pour le pays et pour le gouvernement du Canada²⁰¹ ».

Le succès des réfugiés syriens dépend des investissements que nous faisons tous en tant que société, et non seulement les investissements du gouvernement fédéral. Les investissements que nous faisons aujourd'hui porteront leurs fruits lorsque les familles de réfugiés et leurs enfants pourront contribuer à la société. Comme l'on fait valoir les témoins, toutefois, les investissements doivent être faits en temps opportun avant que les réfugiés – qu'il s'agisse de jeunes ou d'adultes sans emploi – se découragent, s'isolent et deviennent hors de portée.

Les recommandations du Comité portent principalement sur les aspects de l'intégration nécessitant plus d'attention, tant à court terme pour les arrivées de réfugiés en 2016 qu'à long terme. Nous avons également porté notre attention sur la question des occasions de réunification familiale et du parrainage privé pour l'avenir immédiat.

197 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1215 (Mario Calla).

198 CIMM, [Témoignages](#), 30 mai 2016, 1530 et 1600 (Hon. Peter Kent); 1640 (Judy Villeneuve); Levant Settlement Centre, [Mémoire](#); Collingwood Syrian Sponsorship Committee, [Mémoire](#), p.7.

199 CIMM, [Témoignages](#), 2 juin 2016, 1215 (Mario Calla).

200 CIMM, [Témoignages](#), 7 juin 2016, 1120 (Leslie Emory); Collingwood Syrian Sponsorship Committee, [Mémoire](#), p.7.

201 CIMM, [Témoignages](#), 27 septembre 2016, 1535 (Abdulbari Hajmusa).

RÉUSSITE DE L'INTÉGRATION

Le niveau adéquat de revenu est une question qui préoccupe grandement le Comité, à laquelle s'ajoutent l'accès à l'emploi et l'apprentissage linguistique. Nous nous doutons que le gouvernement n'a pas l'intention d'extirper les réfugiés d'une situation d'insécurité physique grave pour les placer dans une situation d'insécurité financière grave. En outre, il est possible que la vulnérabilité des réfugiés syriens – les RPG en particulier – soit plus grande que pour d'autres groupes, et qu'une plus longue période d'appui à l'intégration puisse s'imposer. Pour régler le problème de l'insuffisance du revenu, le Comité formule la recommandation suivante :

RECOMMANDATION 1

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada mène immédiatement une évaluation fondée sur les besoins des réfugiés pris en charge par le gouvernement dont le parrainage prendra fin et s'assure qu'ils continuent d'avoir accès à la formation linguistique de manière à ce que les réfugiés disposent du temps raisonnable pour acquérir les compétences linguistiques qui les mèneront à un emploi et à l'autonomie financière.

Les témoins ont aussi indiqué que trouver un logement permanent adéquat et abordable en tant que réfugiés était difficile. À ce sujet, le Comité formule la recommandation suivante :

RECOMMANDATION 2

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada travaille avec ses partenaires à l'élaboration d'une stratégie sur l'accès à des logements abordables pour les nouveaux arrivants, et que le gouvernement travaille avec les provinces et les organismes d'aide à l'établissement afin d'assurer que les réfugiés soient informés de leurs droits en matière de logement, ce qui les protégera des abus.

Le Comité estime que la formation linguistique constitue un investissement. Nous sommes d'avis que le secteur de l'établissement est capable d'utiliser chaque dollar qui lui est versé de manière créative, compétente et experte. Nous sommes convaincus que le secteur peut trouver des moyens de répondre à la demande d'augmentation des occasions de formation linguistique informelle. Ce que tient à souligner le Comité, c'est l'importance de réduire les listes d'attente, d'assurer l'accès équitable aux cours existants et d'accélérer l'intégration des réfugiés au marché du travail et à la société canadienne en général. À notre avis, on ne saurait trop insister sur l'importance d'aider les réfugiés à parler l'une des langues officielles du Canada et ainsi intégrer avec succès la société, et nous regrettons le fait que certains nouveaux arrivants n'aient pas pu commencer leur formation dès leur arrivée. Par conséquent, le Comité formule la recommandation suivante :

RECOMMANDATION 3

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada surveille l'effet des récentes augmentations du financement sur les cours de langue et envisage des moyens d'augmenter l'efficacité et de réduire le temps d'attente.

Dans le domaine de l'emploi, les témoignages ont fait état de l'importance des réseaux ainsi que le rôle essentiel que jouent les employeurs disposés à prendre une approche différente par rapport à l'embauche, soit une approche qui offre du soutien supplémentaire à court terme. On a cité de nombreux exemples d'employeurs, d'organismes d'aide à l'établissement et de bénévoles qui travaillent de concert pour aider des réfugiés à intégrer le marché du travail. Ce sont des récits qui, de l'avis du Comité, doivent être diffusés. À cet égard, le Comité applaudit le partenariat établi entre IRCC et Embauche immigrants Ottawa pour créer le « Prix de reconnaissance des employeurs pour l'emploi des réfugiés ». Le Comité encourage les partenaires à enrichir cette initiative et formule les recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 4

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada envisage des moyens de jumeler les réfugiés pris en charge par le gouvernement, à leur arrivée au Canada, avec des donateurs qui souhaitent les aider, puisque ces réfugiés n'ont peut-être pas le même accès aux réseaux professionnels et sociaux que les réfugiés parrainés par le secteur privé.

RECOMMANDATION 5

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada fasse la promotion des récipiendaires du « Prix de reconnaissance des employeurs pour l'emploi des réfugiés » comme des modèles à suivre.

RECOMMANDATION 6

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Emploi et Développement social Canada et les organismes d'aide à l'établissement soient encouragés à ajouter des renseignements sur l'embauche de réfugiés sur leurs sites Web, comme [Onboarding Syrian Refugees: A Toolkit for Employers](#), en plus de renseignements sur l'embauche de résidents temporaires et permanents afin de combler les besoins du marché du travail.

En ce qui concerne la santé, le Comité désire régler les questions d'interprétation ainsi que les lacunes et l'inefficacité de la couverture des soins dentaires offerte par le Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI). Les témoins ont salué la restauration du PFSI. Puisque les problèmes de santé dentaire étaient courants chez les réfugiés syriens, le Comité s'inquiète du fait que la couverture offerte ne correspond pas à la norme de

soins établie par les dentistes. En outre, le Comité a appris que les soins étaient compromis par la manière dont les prestations sont administrées, particulièrement en ce qui concerne l'obligation de préautoriser certaines procédures. Par conséquent, le Comité formule les recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 7

Que le gouvernement fédéral examine les besoins de traduction et d'interprétation des réfugiés dans le système de santé du Canada, et qu'il examine les meilleurs moyens d'y répondre.

RECOMMANDATION 8

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada collabore avec l'Association dentaire canadienne pour cerner les changements nécessaires à la couverture du Programme fédéral de santé intérimaire de manière à ce qu'elle se compare à celle des plans d'aide provinciaux pour les résidents à faibles revenus. En outre, que le gouvernement fédéral et Croix Bleue Medavie collaborent pour apporter les changements nécessaires à l'administration des prestations de manière à ce que le programme offre le plus de soutien possible aux réfugiés et que les dentistes soient encouragés à y participer, sans compromettre l'intégrité du programme ni la reddition de comptes.

Le Comité désire aussi souligner les besoins spéciaux en intégration des jeunes réfugiés syriens. Ces jeunes ont beaucoup à offrir au Canada, mais ils doivent jouir d'un grand soutien pour concrétiser leur potentiel. Le Comité a appris que les programmes offerts aux jeunes sont habituellement financés par des fondations privées plutôt que par le gouvernement fédéral. Pour tenir compte de la jeunesse de la population de réfugiés syriens et l'importance d'établir des liens avec ces jeunes dès leur arrivée, le Comité formule la recommandation suivante :

RECOMMANDATION 9

Qu'une partie du financement supplémentaire à l'aide à l'établissement pour les réfugiés syriens octroyé par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada soit consacré aux programmes visant les jeunes, afin particulièrement de répondre aux besoins particuliers des adolescents, ainsi qu'aux programmes de soutien aux mères.

Enfin, le Comité formule les recommandations suivantes, qui concernent tous les aspects de l'intégration :

RECOMMANDATION 10

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada entreprenne une étude continue de l'intégration des réfugiés syriens qui ont été ou

seront réinstallés au Canada de la fin de 2015 au début de 2017, et qu'il soutienne, par l'accès aux renseignements, l'appui financier ou d'autres façons, la réalisation d'études universitaires longitudinales sur l'intégration des réfugiés syriens. De plus, qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada reste en contact avec les réfugiés syriens à long terme afin de faciliter la collecte des données nécessaires à la réalisation de ces études.

RECOMMANDATION 11

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada collabore étroitement avec les partenaires provinciaux, territoriaux, municipaux et de la société civile, y compris les commissions scolaires et d'autres intervenants, afin de maximiser l'efficacité et de réduire les lacunes du cadre actuel d'éducation, de réinstallation et d'intégration.

RECOMMANDATION 12

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada envisage de modifier ses ententes avec les fournisseurs de services d'établissement de manière à exiger d'eux des rapports quantitatifs sur la prestation des services et la satisfaction des clients, ce qui aidera à vérifier si le financement est utilisé efficacement.

AMÉLIORATIONS CONTINUES : LA CONTRIBUTION DES RÉPONDANTS PRIVÉS

Le Comité est d'avis que la popularité sans précédent du programme de parrainage privé des réfugiés syriens soulève plusieurs questions. Il est raisonnable de croire que la réinstallation d'un vaste groupe de réfugiés produira une demande pour le parrainage privé au cours des prochaines années puisque les nouveaux arrivants tenteront d'obtenir de l'aide pour faire connaître à d'autres réfugiés, principalement les membres de leur famille élargie, la sécurité qu'offre le Canada. Cependant, en raison des plafonds imposés aux répondants privés, le traitement de ces demandes subséquentes pourrait prendre des années. Parallèlement, les répondants privés ont indiqué qu'ils sont disposés à s'impliquer davantage. Dans certains cas, leurs attentes par rapport à leur participation à l'initiative gouvernementale de réinstallation des réfugiés syriens n'ont toujours pas été comblées. À la lumière de ces observations, le Comité reconnaît le grand rôle que joueront les répondants privés au cours des deux ou trois prochaines années et formule les recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 13

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada maintienne des niveaux élevés de réfugiés parrainés par le secteur privé dans les plans des niveaux d'immigration futurs en considération du niveau d'intérêt continu.

RECOMMANDATION 14

Que les communications soient facilitées entre les groupes de parrainage afin qu'ils puissent mettre en commun leurs renseignements et échanger sur leurs réussites et leurs difficultés.

OBSERVATIONS SUR L'AVENIR DU PROGRAMME DE RÉINSTALLATION DU CANADA

En ce qui concerne l'avenir du programme de réinstallation du Canada, le Comité présente les observations suivantes. Nous constatons qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada effectue déjà un examen du programme des prêts aux immigrants afin de cerner les modifications possibles qui pourraient alléger le fardeau imposé aux nouveaux arrivants, et nous attendons avec intérêt le résultat de cet examen.

Au sujet des questions plus générales sur la portée du programme de parrainage privé, la sélection des réfugiés et l'équité, nous constatons que l'intérêt pour le soutien aux réfugiés est fort et estimons qu'il y a lieu d'encourager cette bonne volonté. Cela dit, le Comité a appris au cours de l'étude que les limites imposées aux répondants privés sont jugées inévitables, que le raisonnement derrière la sélection des groupes pour la réinstallation est mal communiqué ou mal compris, et qu'il existe des préoccupations légitimes concernant l'équité. Nous sommes d'avis que l'amélioration de la transparence du programme de réinstallation – par exemple, au moyen d'un plan pluriannuel définissant les priorités de réinstallation et les raisons sous-jacentes – permettrait de régler une bonne partie de ces préoccupations. Si l'on en juge par leur intérêt envers l'initiative de réinstallation des réfugiés syriens, les répondants privés et les autres intervenants participeraient avec plaisir à l'élaboration d'un tel plan.

CONCLUSION

Les Canadiens ont de quoi être fiers de l'accomplissement que représente l'accueil de plus de 25 000 réfugiés syriens, qui ont fui une vie d'insécurité et de douleur pour repartir à neuf parmi nous. Le dévouement et la compassion qui nous ont permis d'accueillir chaleureusement les réfugiés syriens devraient nous donner l'élan nécessaire pour nous assurer qu'ils vivent une vie prospère au Canada.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION 1

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada mène immédiatement une évaluation fondée sur les besoins des réfugiés pris en charge par le gouvernement dont le parrainage prendra fin et s'assure qu'ils continuent d'avoir accès à la formation linguistique de manière à ce que les réfugiés disposent du temps raisonnable pour acquérir les compétences linguistiques qui les mèneront à un emploi et à l'autonomie financière..... 39

RECOMMANDATION 2

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada travaille avec ses partenaires à l'élaboration d'une stratégie sur l'accès à des logements abordables pour les nouveaux arrivants, et que le gouvernement travaille avec les provinces et les organismes d'aide à l'établissement afin d'assurer que les réfugiés soient informés de leurs droits en matière de logement, ce qui les protégera des abus..... 39

RECOMMANDATION 3

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada surveille l'effet des récentes augmentations du financement sur les cours de langue et envisage des moyens d'augmenter l'efficacité et de réduire le temps d'attente. 40

RECOMMANDATION 4

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada envisage des moyens de jumeler les réfugiés pris en charge par le gouvernement, à leur arrivée au Canada, avec des donateurs qui souhaitent les aider, puisque ces réfugiés n'ont peut-être pas le même accès aux réseaux professionnels et sociaux que les réfugiés parrainés par le secteur privé. 40

RECOMMANDATION 5

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada fasse la promotion des récipiendaires du « Prix de reconnaissance des employeurs pour l'emploi des réfugiés » comme des modèles à suivre. 40

RECOMMANDATION 6

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Emploi et Développement social Canada et les organismes d'aide à l'établissement soient encouragés à ajouter des renseignements sur l'embauche de réfugiés sur leurs sites Web, comme [Onboarding Syrian Refugees: A Toolkit for Employers](#), en plus de renseignements sur l'embauche de résidents temporaires et permanents afin de combler les besoins du marché du travail. 40

RECOMMANDATION 7

Que le gouvernement fédéral examine les besoins de traduction et d'interprétation des réfugiés dans le système de santé du Canada, et qu'il examine les meilleurs moyens d'y répondre. 41

RECOMMANDATION 8

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada collabore avec l'Association dentaire canadienne pour cerner les changements nécessaires à la couverture du Programme fédéral de santé intérimaire de manière à ce qu'elle se compare à celle des plans d'aide provinciaux pour les résidents à faibles revenus. En outre, que le gouvernement fédéral et Croix Bleue Medavie collaborent pour apporter les changements nécessaires à l'administration des prestations de manière à ce que le programme offre le plus de soutien possible aux réfugiés et que les dentistes soient encouragés à y participer, sans compromettre l'intégrité du programme ni la reddition de comptes. 41

RECOMMANDATION 9

Qu'une partie du financement supplémentaire à l'aide à l'établissement pour les réfugiés syriens octroyé par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada soit consacré aux programmes visant les jeunes, afin particulièrement de répondre aux besoins particuliers des adolescents, ainsi qu'aux programmes de soutien aux mères. 41

RECOMMANDATION 10

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada entreprenne une étude continue de l'intégration des réfugiés syriens qui ont été ou seront réinstallés au Canada de la fin de 2015 au début de 2017, et qu'il soutienne, par l'accès aux renseignements, l'appui financier ou d'autres façons, la réalisation d'études universitaires longitudinales sur l'intégration des réfugiés syriens. De plus, qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada reste en contact avec les réfugiés syriens à long terme afin de faciliter la collecte des données nécessaires à la réalisation de ces études. 41

RECOMMANDATION 11

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada collabore étroitement avec les partenaires provinciaux, territoriaux, municipaux et de la société civile, y compris les commissions scolaires et d'autres intervenants, afin de maximiser l'efficacité et de réduire les lacunes du cadre actuel d'éducation, de réinstallation et d'intégration..... 42

RECOMMANDATION 12

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada envisage de modifier ses ententes avec les fournisseurs de services d'établissement de manière à exiger d'eux des rapports quantitatifs sur la prestation des services et la satisfaction des clients, ce qui aidera à vérifier si le financement est utilisé efficacement..... 42

RECOMMANDATION 13

Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada maintienne des niveaux élevés de réfugiés parrainés par le secteur privé dans les plans des niveaux d'immigration futurs en considération du niveau d'intérêt continu. 42

RECOMMANDATION 14

Que les communications soient facilitées entre les groupes de parrainage afin qu'ils puissent mettre en commun leurs renseignements et échanger sur leurs réussites et leurs difficultés..... 43

ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>Chambre des communes</p> <p>L'hon. John McCallum, C.P., député, ministre de l'immigration, des réfugiés et de la citoyenneté</p>	2016/05/12	13
<p>Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration</p> <p>Dawn Edlund, sous-ministre adjointe déléguée Opérations</p> <p>David Manicom, sous-ministre adjoint délégué Politiques stratégiques et de programmes</p> <p>Catrina Tapley, sous-ministre adjointe Politiques stratégiques et de programmes</p>		
<p>Centre communautaire arabe de Toronto</p> <p>Zena Al Hamdan, gestionnaire des programmes</p> <p>Huda Bukhari, directrice exécutive</p>	2016/05/19	14
<p>Centre Multiculturel de Kitchener-Waterloo</p> <p>Lucia Harrison, présidente et chef de la direction</p>		
<p>Conseil canadien pour les réfugiés</p> <p>Sherman Chan, membre du comité exécutif</p>		
<p>Reception House Waterloo Region</p> <p>Carl Cadogan, directeur général</p>		
<p>Région de Waterloo</p> <p>Tara Bedard, gestionnaire Partenariat pour l'immigration</p> <p>Mike Murray, agent administratif principal</p> <p>Ken Seiling, président régional</p>		
<p>Repaires jeunesse du Canada</p> <p>Rachel Gouin, directrice Recherche et politiques publiques</p> <p>Hayat Said, membre</p>		
<p>YMCAs de Cambridge et Kitchener-Waterloo</p> <p>John Haddock, président et chef de la direction</p>		
<p>À titre personnel</p> <p>Hon. Peter Kent</p> <p>Chantal Desloges, avocate Desloges Law Group</p>	2016/05/30	15

Organismes et individus	Date	Réunion
Conseil catholique de parrainage pour réfugiés Rabea Allos, directeur	2016/05/30	15
Ville de Surrey Aileen Murphy, planificatrice sociale principale Judy Villeneuve, conseillère Conseil de ville de Surrey		
À titre personnel Amer Alhendawi	2016/05/31	16
Action Réfugiés Montréal Paul Clarke, directeur général Emily Woods, agente du programme de parrainage		
Association dentaire canadienne Randall Croutze, président Kevin Desjardins, directeur Affaires publiques		
Catholic Crosscultural Services Carolyn Davis, directrice générale		
Child Aid International Nouri Haidar Al Hassani, fondateur		
Collingwood Syrian Sponsorship Committee Thomas Vincent, fondateur et coprésident		
Islamic Foundation of Toronto Mirza Hakeem Baig, secrétaire associé Salahudin Khan, vice-président		
Armenian Community Centre SAH Shahen Mirakian, coordonnateur des relations gouvernementales	2016/06/02	17
COSTI Immigrant Services Mario Calla, directeur exécutif		
Levant Settlement Centre Aris Babikian, président		
Maison Internationale de la Rive-Sud El Hafed Ezzabour, intervenant accueil		
Mount Pleasant Family Centre Society Gini Bonner, directrice exécutive		

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>Mount Pleasant Family Centre Society Sanja Sladojevic, gestionnaire du programme early years refugee</p> <p>Or Shalom Synagogue Sandy Berman, membre du comité directeur</p> <p>Vancouver Community College Faculty Association Karen Shortt, présidente</p>	2016/06/02	17
<p>Comité central mennonite du Canada Brian Dyck, coordonnateur du programme national de migration et de réinstallation</p> <p>Humanity First Aslam Daud, président</p> <p>International Development and Relief Foundation Jessica Ferne, directrice des programmes</p> <p>One Free World International Majed El Shafie, fondateur et président</p> <p>Ontario Council of Agencies Serving Immigrants Leslie Emory, directrice du conseil d'administration</p> <p>Options Community Services Khim Tan, gestionnaire principale de programme Programme du service aux immigrants</p>	2016/06/07	18
<p>À titre personnel Eman Allhalaq Imadeddin Sawaf</p> <p>Calgary Board of Education Joy Bowen-Eyre, présidente École District 19 Jeannie Everett, directrice Apprentissage, École District 19</p> <p>Calgary Catholic School District Anne-Marie Hagel, superviseure Apprentissage adapté Cheryl Low, présidente du conseil d'administration</p> <p>Peel District School Board Zaiba Beg, coordonnatrice éducative English Language Learners</p>	2016/06/14	20

Organismes et individus	Date	Réunion
Peel District School Board Louise Clayton, coordonnatrice We Welcome the World Centres	2016/06/14	20
Afghan Women's Counselling and Integration Community Support Organization Adeena Niazi, directrice générale	2016/06/16	21
Centre for Immigrants and Community Services Moy Wong-Tam, directrice générale		
Greater Toronto Area Mosques Zaib Mirza, représentant Fondation iTrust Aleem Syed, représentant Association musulmane de Scarborough		
LiUNA Canadian Tri-Fund John Mandarino, directeur général		
À titre personnel Mustafa Hajji Mousa Abdulbari Hajmusa	2016/09/27	29
Compass Community Church Jennifer Miedema, présidente du parrainage de réfugiés		
University Settlement Benhaz Azad, directrice Langue, Établissement et services sociaux		

ANNEXE B LISTE DES MÉMOIRES

Organismes et individus

Agincourt Community Services Association
Calgary Catholic School District
Canada4Refugees
Central Muskoka Community Syrian Relief
Centre for Immigrants and Community Services
Collingwood Syrian Sponsorship Committee
Levant Settlement Centre
One Free World International
Options Community Services
Repaires jeunesse du Canada
Syrian Refugees Gravenhurst

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents ([réunions nos 13 à 18, 20, 21, 29 et 32](#)) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
Borys Wrzesnewskyj

**Rapport complémentaire de l'Opposition officielle de Sa Majesté
Le Parti conservateur du Canada**

Étude sur la réinstallation des réfugiés syriens

*David Tilson, député de Dufferin – Caledon
Michelle Rempel, députée de Calgary Nose Hill
Bob Saroya, député de Markham – Unionville*

Au cours des derniers mois, le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration a mené une étude exhaustive sur l'initiative du gouvernement fédéral pour la réinstallation au Canada des réfugiés du conflit syrien. Les témoignages de plus de 60 personnes ont été utilisés pour commenter l'initiative, et les points forts et les points faibles du programme ont été analysés afin d'améliorer les activités de réinstallation futures.

Les membres conservateurs du Comité estiment que le rapport présenté ne permet pas d'atteindre les objectifs de l'étude. Les recommandations du rapport principal ne répondent pas à nombre des préoccupations soulevées. Elles ne mentionnent pas la responsabilisation du gouvernement et le manque de spécificité de ses résolutions. Nous nous préoccupons également de la mauvaise gestion par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), qui crée un stress inutile pour les réfugiés et les parrains privés. Nous soulignons également que le rapport ne traite pas du respect du budget établi pour l'initiative sur les réfugiés syriens.

Pour ces raisons, nous présentons ces recommandations supplémentaires au rapport du Comité intitulé *Après la bienvenue : s'assurer de la réussite des réfugiés syriens*.

Consultations avec les intervenants et les autres paliers de gouvernement

Plusieurs organisations ont dit au Comité qu'elles n'avaient pas été consultées pendant le processus visant à augmenter la réinstallation des réfugiés, qui a exercé des pressions considérables sur les ressources et les services existants. Par exemple, le Conseil scolaire de Calgary a dit que ses dépenses de fonctionnement cette année avaient atteint des sommets en raison du flux de nouveaux étudiants et parce que le gouvernement n'a pas offert une aide additionnelle. Le district a accueilli 414 étudiants syriens depuis janvier 2016, et des dizaines d'enseignants, de traducteurs et de psychologues ont été embauchés afin de répondre aux nouveaux besoins des écoles.¹ Cependant, avec les cadres de financement actuels, il n'a pas reçu d'indemnisation pour les étudiants inscrits après le 30 septembre 2015. En conséquence, le conseil

¹ CIMM, *Témoignage*, 14 juin 2016, 1115 (Joy Bowen-Eyre).

scolaire doit absorber les nouveaux coûts.² De plus, la présidente du Conseil scolaire, Joy Bowen-Eyre, a dit au Comité que le gouvernement n'a pas consulté le Conseil, et qu'il ne lui a même pas demandé s'il était capable d'accueillir le flux de nouveaux étudiants nécessitant un ajustement budgétaire de 2,6 millions de dollars.³

Les conseils scolaires ne sont pas les seuls à souffrir du manque de consultation. Parlant au nom de la Région de Waterloo, John Haddock, le PDG des filiales régionales du YMCA, a dit qu'alors que la région a connu une augmentation drastique de nouveaux réfugiés dans un court laps de temps, les investissements dans les services de réinstallation ont diminué.⁴ En raison de ce manque de prévision et de la mauvaise communication entre le gouvernement et les communautés visées, il a été beaucoup plus difficile pour ces dernières d'absorber les coûts inattendus. Les témoins ont dit clairement que pour les futurs changements aux niveaux d'immigration, IRCC doit mener des consultations plus approfondies avec les provinces, les territoires et les municipalités touchées.

Comme la réinstallation efficace des nouveaux réfugiés nécessite la coordination de nombreux intervenants, et compte tenu des pressions financières subies par de nombreuses organisations en raison du flux de nouveaux réfugiés, nous recommandons :

- 1. Que le gouvernement s'engage à mener de vastes consultations avec tous les intervenants visés avant d'apporter d'autres changements majeurs aux niveaux d'immigration, peu importe la catégorie, pour qu'une allocation des ressources appropriée puisse être organisée.**

Transparence du financement

Le gouvernement doit présenter un plan financier exhaustif accessible aux Canadiens, précisant le budget qui sera utilisé pour répondre de façon durable, responsable et suffisante aux besoins des réfugiés syriens qui sont déjà au Canada, et à ceux des futurs réfugiés. Alors que l'accueil de réfugiés a augmenté de près de 400 %, le financement pour la réinstallation n'a augmenté que de 16 % environ.⁵

Compte tenu des témoignages démontrant que le financement de la réinstallation n'a pas augmenté de façon proportionnelle avec l'augmentation du nombre de réfugiés, nous recommandons :

² Ibid.

³ Ibid., 1140 (Joy Bowen-Eyre).

⁴ CIMM, *Témoignage*, 19 mai 2016, 1215 (John Haddock).

⁵ CIMM, *Témoignage*, 8 juin 2016, 1120 (Catrina Tapley).

2. Que le gouvernement dépose dans les 45 jours un plan financier exhaustif sur l'accueil des futurs réfugiés pour les exercices financiers 2016-2017 et 2017-2018.

Engagement avec les parrains privés

Les parrains privés sont déçus du manque d'engagement ouvert de la part du gouvernement et de l'inaction dans le traitement des familles qu'ils parrainent. Le Comité de parrainage de réfugiés syriens de Collingwood a dit au Comité que le gouvernement ne communique pas ouvertement avec lui alors qu'il attend les familles parrainées. Thomas Vincent, le fondateur et coprésident du groupe, a dit au Comité que sa communauté a recueilli 90 000 \$ pour soutenir deux familles, mais que même après avoir reçu l'approbation, elle n'a reçu aucune information sur le moment où les réfugiés arriveraient.⁶ Il a ajouté que le comité de parrainage est passé « de l'excitation à la frustration, puis à la colère, en raison de l'absence de communication, du manque de transparence et des temps d'attente excessifs ». ⁷ Et le temps n'était pas la seule chose perdue. Collingwood, comme de nombreux autres parrains privés, devait continuer à payer la location d'un logement qui ne servait à rien, car la communauté ignorait quand les familles parrainées allaient arriver.⁸ Sandy Berman, de l'Initiative pour les réfugiés syriens Or Shalom, a fait écho à cette frustration, disant que l'argent de l'organisation ne sert à rien et qu'elle « reçoit de l'information contradictoire à ses demandes sur le statut des familles parrainées ». ⁹

En plus de la mauvaise communication entre le gouvernement et les signataires d'ententes de parrainage (SEP), il n'y a pas de moyen clair pour que les parrains privés puissent partager les connaissances et les ressources afin de pouvoir relever efficacement les défis posés par le parrainage des réfugiés. Brian Dyck a témoigné au nom du Comité central mennonite. Malgré la vaste expérience de l'organisation, il a dit que l'intérêt accru pour le parrainage de réfugiés a créé « une forte courbe d'apprentissage pour nombre de ces groupes », ce qu'une meilleure collaboration entre les SEP aurait pu améliorer.¹⁰ Le Comité de parrainage de réfugiés syriens de Collingwood a également souligné qu'il serait extrêmement bénéfique pour les parrains privés, en particulier ceux des petites communautés, de pouvoir communiquer directement les uns avec les autres.¹¹

⁶ CIMM, *Témoignage*, 31 mai 2016, 1215 (Thomas Vincent).

⁷ Ibid.

⁸ Ibid., 1240 (Thomas Vincent).

⁹ CIMM, *Témoignage*, 2 juin 2016, 1100 (Sandy Berman).

¹⁰ CIMM, *Témoignage*, 7 juin 2016, 1105 (Brian Dyck).

¹¹ CIMM, *Témoignage*, 31 mai 2016, 1215 (Thomas Vincent).

Le gouvernement doit accorder une priorité beaucoup plus grande à l'unification des groupes de parrainage privé avec les familles qu'ils parrainent. Comme les parrains privés sont responsables des dépenses au cours de la première année, cela sert le double objectif de permettre plus d'arrivées de Syriens et de maintenir des coûts bas pour le gouvernement.

Comme les parrains privés sont largement sous-utilisés et que des ressources considérables sont sacrifiées par de généreux Canadiens qui veulent faire une différence, et compte tenu du manque de communication entre le gouvernement et les parrains privés, et du manque de possibilités de collaboration entre les parrains, nous recommandons :

- 3. Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada crée des mécanismes pour permettre une communication claire avec les parrains privés, assurant qu'ils ne gaspillent pas leurs efforts en louant des logements pour des réfugiés qui n'arrivent pas avant plusieurs mois.**

Vols commerciaux pour les réfugiés parrainés par le secteur privé

Le Comité a été informé que des vols pourraient seulement être offerts par l'intermédiaire de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ce qui a causé des problèmes pour les parrains privés dont les familles s'étaient procuré des visas longtemps avant que des vols puissent être officiellement organisés. Dans certains cas, il semble que la seule cause du retard était que les réfugiés attendaient d'avoir un vol pour le Canada. Le Groupe d'aide aux Syriens de la communauté de Central Muskoka a dit qu'il « avait demandé s'il pouvait organiser et payer des vols commerciaux puisque ses familles ont leurs visas », mais le gouvernement a maintenu que les vols de tous les réfugiés devaient être organisés par l'intermédiaire de l'OIM, peu importe l'arriéré ou la volonté des parrains privés de payer pour une option plus efficace.¹²

Compte tenu des déficiences de l'OIM, qui accuse des retards considérables par rapport à l'émission des visas, et de la volonté des parrains privés de supporter le coût des vols commerciaux des familles de réfugiés, nous recommandons :

- 4. Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada permette aux groupes de parrainage privé de payer les vols commerciaux de leurs familles de réfugiés approuvées qui ont leurs visas s'ils le souhaitent, au lieu d'être obligés d'utiliser le processus de l'Organisation internationale pour les**

¹² Groupe d'aide aux Syriens de la communauté de Central Muskoka, soumission écrite.

migrations, qui accuse des retards.

Disponibilité des services ayant une incidence sur la réinstallation

Plusieurs témoignages ont démontré que des centres urbains n'ont pas la capacité de continuer à offrir certains services à des réfugiés additionnels. Les organismes de réinstallation de la Région du Grand Toronto en particulier luttent pour répondre à la demande. Moy Wong-Tam, la directrice générale des Services aux immigrants et à la communauté, a dit que « la majorité des réfugiés, en particulier ceux qui sont pris en charge par le gouvernement, n'ont aucune connaissance de l'une des deux langues officielles », mais que malgré la nécessité absolue d'une formation linguistique, nombre d'entre eux « sont sur des listes d'attente pour les cours de langue financés par le gouvernement fédéral ».¹³

Comme certaines villes n'ont pas la capacité d'élargir leurs services, et comme les réfugiés dans ces villes sont sur des listes d'attente pendant des mois pour recevoir cette formation essentielle, nous recommandons :

- 5. Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada tienne compte de la disponibilité des services, notamment les cours de langue et la garde d'enfants, au moment de la sélection du lieu de réinstallation des réfugiés pris en charge par le gouvernement.**

Services de réinstallation

Moy Wong-Tam, la directrice générale des Services aux immigrants et à la communauté de la Ville de Toronto, a dit au Comité que les enfants syriens ont besoin de meilleurs services pour s'intégrer dans les écoles.¹⁴ Les grandes institutions publiques ne peuvent pas toujours offrir un soutien suffisant pour les besoins parascolaires des enfants syriens, en particulier pour le traitement des traumatismes, la formation linguistique et le transport des élèves qui n'ont pas accès au transport en commun.¹⁵ Bien que des organisations communautaires veuillent répondre à ces besoins, elles ne font pas toujours l'objet d'une promotion appropriée, les familles et les enfants n'étant pas informés du soutien disponible.

Tout comme les réfugiés doivent être informés des services qui leur sont offerts, les fournisseurs de programmes de réinstallation doivent connaître le profil des réfugiés qui auront besoin de leurs services. Selon l'organisation Options Community Services, « il

¹³ CIMM, *Témoignage*, 16 juin 2016, 1120 (Moy Wong-Tam).

¹⁴ CIMM, *Témoignage*, 16 juin 2016, 1120 (Moy Wong-Tam).

¹⁵ Groupe d'aide aux Syriens de la communauté de Central Muskoka, soumission écrite.

y a un manque de diffusion de l'information sur le profil des réfugiés syriens des fournisseurs de programmes d'aide à la réinstallation aux fournisseurs de programmes de réinstallation ». ¹⁶ Les organisations qui veulent aider les réfugiés bénéficieraient grandement de renseignements de base comme le nombre de membres de la famille, l'âge des enfants, l'état de santé, etc.

Comme des organisations veulent aider les réfugiés syriens, mais ne peuvent pas les informer des services qu'elles offrent, nous recommandons :

6. Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada dresse une liste des organisations communautaires reconnues qui offrent des programmes d'aide aux réfugiés, et prépare un livret présentant les meilleures pratiques et donnant des conseils utiles aux réfugiés et aux parrains.

Protection spéciale des réfugiés LGBTQ

Majed El Shafie, le président de l'organisation One Free World International, a demandé si le gouvernement établissait les bonnes priorités quant à la vulnérabilité. Il a dit que « ce n'est pas une question de tenir la promesse du gouvernement d'accueillir 25 000 réfugiés, mais de sauver les plus vulnérables », chose que le Canada ne fait pas dans son processus de sélection. ¹⁷ De plus, comme les groupes minoritaires persécutés hésitent souvent à se tourner vers les Nations Unies pour trouver de l'aide par crainte de discrimination, les LGBTQ et les autres groupes minoritaires n'obtiennent pas le statut de réfugiés. Sandy Berman, un membre du comité de l'Initiative pour les réfugiés syriens Or Shalom, a parlé du cas d'un couple LGBTQ que son organisation veut parrainer, disant qu'il vit actuellement « sous la menace immédiate de la persécution ». ¹⁸

Quand on a demandé aux responsables gouvernementaux combien de réfugiés de ce groupe vulnérable ont été accueillis au Canada, ils n'ont pas pu répondre, parce qu'il n'y a pas de système de suivi en place. Rabea Allos, le directeur du Conseil catholique de parrainage pour réfugiés, a aussi souligné la nécessité urgente de traiter les réfugiés LGBTQ particulièrement vulnérables. ¹⁹

Comme il est prouvé qu'il y a une discrimination et une persécution envers les personnes LGBTQ, et comme cette minorité persécutée a souvent peur de s'adresser à l'ONU en raison de cette discrimination, nous recommandons :

¹⁶ Options Community Services, soumission écrite.

¹⁷ CIMM, *Témoignage*, 7 juin 2016, 1110 (Majed El Shafie).

¹⁸ CIMM, *Témoignage*, 2 juin 2016, 1100 (Sandy Berman).

¹⁹ CIMM, *Témoignage*, 30 mai 2016, 1535 (Rabea Allos).

- 6. Que le gouvernement développe de meilleurs systèmes de suivi pour identifier les minorités vulnérables, assurant que les parrains privés favorables aux personnes LGBTQ peuvent être jumelés avec des personnes LGBTQ, pour que les réfugiés visés sachent qu'ils sont en sécurité ; et que des initiatives ayant fait leurs preuves comme le programme Rainbow Refugee soient utilisées dans ce processus.**

Accélérer le traitement des victimes de génocide

De nombreux témoins ont souligné le fait que certains groupes minoritaires en Syrie méritent une attention spéciale en raison de leur marginalisation particulière. Rabea Allos a dit au Comité qu'il faut identifier les réfugiés les plus vulnérables, soulignant que les groupes minoritaires ont tendance à être persécutés, même dans les camps.²⁰ Il a dit que pour cette raison, le HCNUR ne peut pas désigner nombre de ces réfugiés parce qu'ils doivent souvent quitter les camps, et a recommandé que d'autres organismes d'aiguillage soient utilisés pour identifier les yézidis et d'autres minorités.²¹

Plusieurs témoins ont insisté sur les yézidis, car ils sont victimes de génocide, de viol endémique et de persécution extrême. Ce groupe est encore plus vulnérable que d'autres parce qu'il n'a pas de diaspora active et n'est donc pas traité en priorité dans le cadre du parrainage privé. Majed El Shafie a souligné le fait que les yézidis sont un cas exceptionnellement urgent, disant que « des filles aussi jeunes que neuf ans sont violées vingt fois par jour ».²² De plus, même si son organisation a identifié et sauvé 400 filles yézidies de l'esclavage sexuel, le gouvernement ne cherche toujours pas à sauver les victimes de discrimination, de violence motivée par la religion et de génocide.²³

Chantal Desloges, une avocate au Desloges Law Group, a recommandé que le gouvernement « cible les groupes qui sont victimes de génocide », ajoutant que « la situation des minorités religieuses et ethniques au Moyen-Orient est très grave ».²⁴

Comme les yézidis subissent une violence horrible et sont victimes de génocide, et comme ils sont souvent incapables d'obtenir le statut de réfugiés par l'intermédiaire du HCNUR en raison de la discrimination dans les camps, nous recommandons :

- 7. Que le gouvernement travaille avec des ONG et d'autres groupes afin d'identifier les minorités extrêmement vulnérables qui sont ignorées par**

²⁰ Ibid.

²¹ Ibid.

²² Ibid.

²³ Ibid., 1200 (Majed El Shafie).

²⁴ CIMM, *Témoignage*, 30 mai 2016, 1655 (Chantal Desloges).

inadvertance par le HCNUR, identifiant et aidant les groupes victimes de génocide comme les yézidis ; et qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada développe de meilleurs systèmes de suivi pour assurer que les groupes les plus vulnérables viennent au Canada.

Élimination des plafonds pour le parrainage privé

Plusieurs témoins ont fait part de leur frustration quant aux plafonds sur les réfugiés syriens et irakiens parrainés par le privé. Leur générosité est freinée par les quotas préétablis par le gouvernement, empêchant de nombreux SEP d'utiliser les fonds recueillis pour parrainer des réfugiés. Le D^r Aslam Daud, président de Humanity First, a dit que des communautés canadiennes veulent vraiment aider les réfugiés syriens, mais que les plafonds du parrainage privé les en empêchent. « Notre capacité est limitée uniquement par les quotas mis en place par le gouvernement », a-t-il dit, ajoutant que son organisation « a la capacité de parrainer et de réinstaller un nombre de réfugiés beaucoup plus élevé ».²⁵ Thomas Vincent, fondateur et coprésident du Comité de parrainage syrien de Collingwood, a aussi fait part de sa frustration face aux temps d'attente des SEP en raison du nombre limité de réfugiés parrainés par le secteur privé. Il a recommandé de sonder les groupes de parrainage afin d'évaluer leur intérêt au lieu d'imposer des plafonds restrictifs qui sont disproportionnés par rapport au nombre de SEP voulant parrainer des réfugiés.²⁶

Chantal Desloges, du Desloges Law Group, a souligné que « les quotas géographiques régionaux peuvent ne pas être la meilleure approche », surtout en ce qui a trait au parrainage privé des réfugiés.²⁷ Elle a dit au Comité qu'il est illogique d'imposer des restrictions au parrainage privé puisque tous les coûts sont couverts de façon indépendante, et que les groupes devraient donc pouvoir choisir qui ils parrainent sans devoir respecter des plafonds régionaux.²⁸

Compte tenu de l'élan de soutien des Canadiens qui veulent parrainer des réfugiés de Syrie et d'Irak, et compte tenu des fonds considérables recueillis par les groupes privés qui sont perdus en raison d'un système de quotas, nous recommandons :

- 8. Qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada supprime l'Irak et la Syrie du plafond des signataires d'ententes de parrainage, utilisant la générosité des Canadiens pour accueillir plus de réfugiés au Canada de manière financièrement responsable.**

²⁵ CIMM, *Témoignage*, 7 juin 2016, 1210 (Aslam Daud).

²⁶ CIMM, *Témoignage*, 31 mai 2016, 1215 (Thomas Vincent).

²⁷ CIMM, *Témoignage*, 30 mai 2016, 1655 (Chantal Desloges).

²⁸ Ibid.

CONCLUSION

Le Parti conservateur du Canada soumet ces recommandations pour que les préoccupations et les difficultés soulevées par les témoins au Comité soient reconnues et intégrées pour améliorer les futures initiatives sur les réfugiés. Il est évident que l'initiative du gouvernement fédéral pour les réfugiés syriens a des défauts et des points faibles auxquels il faut remédier dans les futures initiatives.

Les recommandations présentées dans ce rapport, qui varient d'une meilleure communication avec les groupes de parrainage privé à l'amélioration des systèmes de suivi pour identifier les minorités vulnérables, auront un impact significatif sur la vie des réfugiés, au pays et à l'étranger. Si le gouvernement n'applique pas les recommandations présentées dans ce rapport, il doit considérer les implications que les lacunes de son programme a et va continuer à avoir sur les réfugiés syriens.

Opinion dissidente du Nouveau parti démocratique

Introduction

À la lumière des événements observés à l'échelle internationale et des niveaux record de migration forcée, il est impératif que le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration mène une étude approfondie des efforts de réinstallation déployés dès l'arrivée des réfugiés syriens au Canada. Comme il semble que la crise des réfugiés syriens ne soit pas la dernière crise humanitaire entraînant des déplacements de masse, il serait bon de comprendre ce qui a bien fonctionné et, surtout, ce qui a mal fonctionné. Ainsi, nous pourrions aider les gouvernements futurs à mieux répondre aux besoins humanitaires et à mettre en place les meilleures politiques et pratiques possible pour que les réfugiés réinstallés puissent bien refaire leur vie au Canada

Malheureusement, le Nouveau Parti démocratique (NPD) estime que le rapport du Comité ne traite pas comme il le devrait des lacunes et des problèmes constatés dans les efforts de réinstallation du gouvernement. Il est très important que nous réfléchissions sérieusement et sincèrement à ces faux pas afin de pouvoir apporter les changements qui s'imposent et fournir le meilleur effort possible de réinstallation des nouveaux arrivants, l'objectif étant de maximiser les chances de réussite.

Nous présentons cette opinion dissidente pour nous assurer que les enjeux clés pour lesquels des témoins ont signalé des problèmes graves soient bien pris en considération. Ces enjeux sont, entre autres, les suivants :

- les prêts de transport;
- le logement;
- l'accès à la formation linguistique;
- l'accès aux services de santé;
- l'information inadéquate fournie aux parrains et aux réfugiés.

Prêts de transport

Les réfugiés qui sont acceptés au Canada doivent, dans de nombreux cas, obtenir du gouvernement fédéral un prêt leur permettant de venir au Canada. Ce prêt, qui est accordé dans le cadre du Programme de prêts aux immigrants, couvre les coûts des examens médicaux passés à l'étranger, de l'obtention des documents de voyage et du transport vers le Canada. Selon Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), les prêts ont une valeur moyenne d'environ 3 000 \$, et les réfugiés doivent commencer à le rembourser 30 jours après leur arrivée au Canada.

Le Canada est présentement l'un des seuls pays à exiger des réfugiés qu'ils acceptent des prêts avec intérêt pour avoir droit à la réinstallation.

Selon ce qui a été rapporté le 29 novembre 2015, le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté a annoncé que les autorités avaient décidé de faire grâce des prêts pour les réfugiés syriens arrivés après le 4 novembre 2015 et ceux interviewés avant le 28 février 2016, qu'ils soient parrainés par le gouvernement ou par le secteur privé. Des critiques ont avancé que cette décision créait deux classes, et peut-être même trois classes de réfugiés : les réfugiés syriens qui sont arrivés dans la période indiquée ci-dessus, les réfugiés syriens qui sont arrivés avant le 4 novembre 2015 et qui avaient déjà un prêt, et les réfugiés d'autres pays.

J'ai demandé aux représentants d'IRCC, lors de leur comparution devant le Comité le 12 mai 2016, pourquoi le gouvernement avait décidé de faire grâce des prêts uniquement pour les réfugiés syriens qui répondaient au critère de la période établie, un critère qui semble arbitraire. Il est apparu clairement que, lorsqu'il a jugé qu'il avait réalisé son objectif politique, soit celui d'atteindre la cible annoncée de 25 000 réfugiés syriens réinstallés, le gouvernement a cessé de faire grâce des prêts de transport aux réfugiés. On m'a fourni l'explication suivante :

« [T]out au long du mois de février, nous avons continué à interviewer des gens pour être sûrs d'atteindre l'objectif de 25 000 personnes d'ici la fin février. Comme nous n'étions pas entièrement sûrs quelles seraient, parmi les personnes interviewées, celles qui seraient en mesure de voyager à la fin février, nous avons continué à interroger plus de gens. Quelque 2 374 personnes avaient été interviewées à la fin février, mais n'avaient pas encore fait le voyageⁱ. »

Bien qu'il appuie l'élimination complète du Programme de prêts aux immigrants, le NPD est contre le fait d'en exempter certaines personnes seulement afin d'atteindre des objectifs d'ordre politique. Nous croyons que cette décision est profondément injuste pour les réfugiés syriens qui sont arrivés au Canada avant la suspension des prêts et pour les réfugiés des autres pays.

Le Comité a pu entendre un réfugié syrien qui a reçu un prêt de transport, et qui a parlé des répercussions du prêt pour sa famille, qui tente de joindre les deux bouts. M. Amer Alhendawi est arrivé avec sa famille à Vancouver après avoir obtenu des prêts de transport totalisant 7 040 \$. Ne pouvant compter que sur les ressources limitées de l'aide sociale, sa famille est incapable de rembourser le montant minimum de 720 \$ par mois sur son prêt. M. Alhendawi pouvait tout juste rembourser 103 \$ par mois. Et même dans ce cas, le prêt de transport est devenu un lourd fardeau financier pour la famille. Le prêt est maintenant en souffrance, car la famille est censée rembourser 720 \$ par mois. C'est ce qui explique la deuxième demande que M. Alhendawi a faite au gouvernement lors de son témoignage : il souhaite que les autorités fédérales renoncent à appliquer les prêts de transportⁱⁱ.

Judy Villeneuve, conseillère municipale à Surrey (Colombie-Britannique) et coprésidente du partenariat local en matière d'immigration de Surrey, a parlé longuement des effets néfastes des prêts de transport sur les efforts de réinstallation. Elle a souligné le problème des lourdes dettes et de l'accumulation des intérêts auxquels font face les réfugiés parrainés par le gouvernement, qui reçoivent en outre, dans leur province d'accueil, de l'aide sociale à un taux qu'elle juge insuffisant. M^{me} Villeneuve a décrit les difficultés que vivent les réfugiés syriens et les réfugiés d'autres pays avec qui elle a déjà travaillé :

« Cela entrave leur capacité de se réinstaller parce qu'ils ont cette dette à rembourser [...] Nous constatons que la plupart des gens n'arrivent pas à joindre les deux bouts à la fin du mois. Nous avons vu que le nombre de nouveaux réfugiés qui fréquentent la banque alimentaire de notre ville a augmenté de plus de 600. Cette banque alimentaire n'est pas financée par le gouvernement, mais par les membres de la collectivité. Ils ont de la difficulté à nourrir ces familles. Imaginez-vous essayer de joindre les deux bouts en Colombie-Britannique, ou à Surrey, avec 1 100 \$ par mois. Vous devez payer le loyer, la nourriture, l'électricité, le téléphone, vos frais scolaires et vos vêtements. Si vous deviez en plus de cela rembourser un prêt du gouvernement, il ne vous resterait plus rienⁱⁱⁱ. »

M^{me} Villeneuve a informé le Comité qu'elle a créé une pétition demandant au gouvernement de ne plus exiger aux réfugiés le remboursement des prêts de transport. Elle a dit que la pétition avait recueilli jusqu'ici plus de 1 000 signatures, et qu'elle serait déposée à la Chambre des communes par le député de Surrey-Centre.

Recommandation 1

Étant donné que tous les réfugiés, et non seulement les réfugiés syriens qui ont été interviewés entre le 4 novembre 2015 et le 28 février 2016 ont, par définition, subi des difficultés et des traumatismes importants, le gouvernement du Canada devrait éliminer le Programme de prêts aux immigrants afin d'offrir à tous les réfugiés au Canada la possibilité la plus grande et la plus équitable possible de se réinstaller et de refaire leur vie.

Recommandation 2

Le gouvernement fédéral devrait convoquer une table ronde avec les ministres provinciaux et territoriaux afin de faire avancer des projets de stratégie nationale contre la pauvreté et de stratégie nationale pour le logement afin d'aider à répondre le mieux possible aux besoins criants des réfugiés nouvellement arrivés au Canada, tout en apportant un soutien supplémentaire aux Canadiens à faible revenu.

Logement

Le gouvernement fédéral a pris des engagements ambitieux à l'égard de la réinstallation de réfugiés syriens. Dans leur plateforme électorale, les libéraux s'étaient engagés au départ à réinstaller 25 000 réfugiés parrainés par le gouvernement avant la fin de 2015. Après son arrivée au pouvoir, le gouvernement a maintenu qu'il était capable d'atteindre cette cible, mais il est rapidement devenu évident qu'il n'allait pas pouvoir respecter sa promesse. Il a d'abord changé l'échéance qu'il s'était donnée, puis il a décidé de compter également les réfugiés syriens parrainés par le secteur privé afin de pouvoir parvenir au chiffre de 25 000. Malgré tout, il s'agissait d'un objectif ambitieux, et il a fallu accueillir des vagues massives de réfugiés en peu de temps. Le gouvernement fédéral avait prévu à l'origine de rénover des casernes militaires pour y loger temporairement les réfugiés syriens après leur arrivée (il y avait déjà consacré des fonds), mais il a finalement changé d'idée et les nouveaux arrivants ont été hébergés temporairement dans des hôtels, le temps de trouver des logements permanents. De nombreux réfugiés syriens ont par conséquent vécu dans l'incertitude pendant des semaines, voire plus de trois mois pour certains.

Il s'est avéré clair, dès le départ, que le logement allait présenter un défi de taille dans le travail de réinstallation, un défi imputable au coût élevé du logement et aux faibles taux d'inoccupation des appartements à louer, notamment dans les grandes villes et les centres urbains du Canada. Qui plus est, les familles syriennes sont souvent beaucoup plus nombreuses que les familles canadiennes. Elles disposent de peu ou pas de ressources à leur arrivée au Canada, et celles qui sont parrainées par le gouvernement ne reçoivent que de l'aide sociale au taux applicable dans leur province. La recherche d'un logement convenable, sûr et abordable s'est donc révélée, pour elles, comme un défi colossal.

Il est important de se rappeler à ce sujet que les réfugiés n'ont pas de temps à perdre après leur arrivée au Canada. Qu'ils soient parrainés par le gouvernement ou par le secteur privé, ils reçoivent de l'aide pendant 12 mois. Lorsqu'un logement permanent tarde à se concrétiser, il n'en découle pas seulement un stress supplémentaire pour la famille qui, vivant à l'hôtel, tente de s'ajuster tant bien que mal à son nouveau pays; privée d'adresse, la famille a du mal à accéder aux programmes et aux services essentiels qui lui permettront de reprendre une vie normale avant l'échéance des 12 mois.

M. Mustafa Hajji Mousa, un réfugié syrien qui s'est finalement réinstallé dans la région de Kitchener-Waterloo, a parlé des longs temps d'attente auxquels sa famille et lui ont été confrontés après leur arrivée au Canada :

« Lorsque je suis arrivé au Canada, j'ai été au *Toronto International Plaza Hotel* pendant une vingtaine de jours. Je suis ensuite parti de Toronto pour Kitchener, où j'habite actuellement. Nous sommes restés 70 jours à la maison d'accueil *Reception House* et nous avons enfin trouvé un logement permanent. Notre premier problème a été le loyer élevé. Deuxièmement, lorsque nous avons fait une demande, nous avons été refusés à cause de nos jeunes enfants. Les voisins étaient mal à l'aise. Pendant 70 jours, nous avons cherché, jusqu'à trouver un logement acceptable qui ne soit pas trop cher pour nos revenus^{iv}. »

Avant de trouver un logement permanent, il peut être difficile, et même impossible, de profiter des services essentiels à la réinstallation et à l'intégration. Les enfants ne peuvent pas être inscrits à l'école. Les adultes qui n'ont pas d'adresse permanente peuvent avoir du mal à s'inscrire à un cours de langue; ceux qui réussissent à s'inscrire risquent de ne plus pouvoir se rendre au cours si le logement qu'ils trouvent est trop éloigné. Dans le cas de M. Mousa et sa famille, il a fallu attendre 90 jours – près du tiers de leur période de réinstallation – avant de trouver un logement permanent. De nombreux témoins ont expliqué combien il peut être difficile, pour une famille de réfugiés, de reprendre une vie normale dans un nouveau pays en un an. À cause des retards, certaines familles n'ont pas le choix : elles doivent réaliser cet exploit en neuf mois ou moins.

Le Comité a entendu dire, par ailleurs, que des propriétaires essayaient de profiter des réfugiés syriens. M. Aleem Syed, un représentant de la *Scarborough Muslim Association*, a abordé la question du logement abordable et celle du comportement illégal de certains propriétaires :

« Il y a vraiment un problème de logement abordable qui va beaucoup plus loin que le processus de réinstallation des réfugiés syriens. Il touche toute personne qui veut habiter en ville. En matière d'exploitation, certains de nos collègues nous ont rapporté des cas où le propriétaire demandait en guise de dépôt l'équivalent de toute une année de loyer^v. »

La question du logement ne concerne pas que les réfugiés parrainés par le gouvernement. Des organisations d'aide à la réinstallation et des signataires d'entente de parrainage (SEP) ont parlé de la difficulté, pour les réfugiés syriens, de trouver un logement abordable, tâche d'autant plus ardue qu'ils disposaient de peu de temps, vu les arrivées massives de réfugiés. L'hon. Peter Kent a comparu devant le Comité en sa qualité de parrain privé. Il s'est exprimé sur la question du logement :

« Ils devaient trouver un lieu d'hébergement temporaire, un logement permanent, des meubles, des écoles, des documents et tout le nécessaire. Alors que les réfugiés parrainés par le gouvernement bénéficiaient d'un hébergement payé à l'hôtel et recevaient une allocation de subsistance pendant des semaines, voire des mois, avant de se réinstaller, les réfugiés parrainés par le secteur privé ne pouvaient se prévaloir que d'une nuitée à l'hôtel, après quoi c'est le répondant du secteur privé qui assumait les frais. Ce n'était pas un problème avant novembre, mais c'est devenu un fardeau financier considérable pour certains parrains du secteur privé en décembre et en janvier^{vi}. »

La recherche d'un logement permanent convenable et abordable est la première et l'une des plus importantes tâches du processus de réinstallation. Lorsque cette recherche tarde à porter fruit, la famille concernée, qui doit déjà composer avec la précarité propre aux réfugiés, vit encore plus de stress et d'incertitude pour le reste de la période de réinstallation.

Recommandation 3

Le gouvernement fédéral, reconnaissant le fait que de nombreuses étapes du processus de réinstallation exigent que la famille de réfugiés ait trouvé un logement permanent, devrait bonifier l'aide qu'il offre pendant la recherche d'un logement permanent en établissant officiellement que la période de soutien d'un an commence une fois que la famille a trouvé un logement permanent.

Accès à la formation linguistique

Après avoir trouvé un logement permanent, il est essentiel pour le réfugié nouvellement arrivé de suivre une formation linguistique afin de bien pouvoir s'intégrer à la société canadienne et de refaire sa vie. Malheureusement, après des années de réduction du financement des cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC) par le gouvernement précédent, les organisations qui offrent ces cours ne disposaient pas des ressources nécessaires pour répondre à la forte croissance de la demande, attribuable au grand nombre de nouveaux réfugiés syriens et à leur arrivée dans une courte période.

On constate des listes d'attente et des retards accumulés dans les programmes de formation linguistique de partout au pays. M^{me} Sandy Berman, représentante de la *Or Shalom Syrian Refugee Initiative*, un groupe de parrainage, l'a bien résumé en disant que l'accès aux CLIC est très limité aux niveaux inférieurs, et particulièrement dans le cas des cours assortis de services de garde d'enfants. C'est un immense obstacle à l'établissement et à l'intégration^{vii}. »

Le gouvernement fédéral a certes augmenté les fonds disponibles dans le cadre de l'initiative des réfugiés syriens, mais il en aurait fallu plus pour combler les trous créés par les compressions et satisfaire à la demande accrue. Le *Vancouver Community College* (VCC), par exemple, se distingue depuis longtemps pour sa formation linguistique, qui intègre le développement des compétences et le counseling en emploi pour les nouveaux arrivants. M^{me} Karen Shortt, du VCC, a utilisé l'exemple d'un groupe d'ingénieurs nouvellement arrivés au Canada qui ont suivi les cours du VCC : 93 % d'entre eux travaillent aujourd'hui dans leur domaine au Canada. Il y a cependant une ombre dans son témoignage de réussite :

« Toutefois, nous ne tenons pas notre promesse à l'égard des immigrants et des réfugiés. Actuellement, plus de 800 étudiants figurent sur la liste d'attente pour nos cours d'anglais. En raison des réductions du financement de notre programme CLIC, cette année, nous avons dû annuler les cours pour 220 étudiants en anglais langue seconde qui auraient commencé en avril 2016^{viii}. »

M^{me} Shortt s'est dite contrariée, parce que son établissement pourrait, et devrait, en faire plus. Il a l'espace et le personnel enseignant nécessaires; il sait s'y prendre. Il ne lui manque que les fonds pour fournir le service. Les représentants de la *Mount Pleasant Family Centre Society* ont exprimé le même sentiment de frustration : les réductions de 6 % du financement fédéral se sont répercutées sur la prestation de services et le personnel, nuisant ainsi aux capacités de l'établissement.

La *Mount Pleasant Family Centre Society* offre un programme de soutien unique aux familles de réfugiés : le programme d'aide aux réfugiés en bas âge appelé *Circles of Care and Connection* permet aux familles de réfugiés ayant des enfants de 6 ans ou moins de recevoir des services de développement de la petite enfance, de soutien familial et d'installation. Malgré la hausse de la demande, l'organisation n'a pu obtenir de fonds supplémentaires. La demande était devenue trop lourde pour ses ressources, et l'organisation n'a eu d'autre choix que de réduire ses services : « Nous avons réduit nos effectifs à temps plein. Nous avons mis à pied des membres du personnel. Nous avons réduit le nombre d'heures que nous pouvons fournir pour l'interprétation. Nous avons réduit les heures

consacrées aux programmes^{ix}. » Pourtant, les recherches ont montré que les facteurs de stress agissant avant et après l'immigration influent sur la santé mentale des enfants réfugiés; le programme *Circle of Care and Connection* et ses services aident à maintenir des relations d'entraide et des environnements sains qui peuvent être bénéfiques pour les enfants réfugiés et leurs familles.

L'acquisition de compétences linguistiques est un aspect extrêmement important de l'intégration. Sans elles, le nouvel arrivant peut avoir beaucoup de mal à s'intégrer, à trouver du travail et à éviter l'isolement. Dans le cas des réfugiés syriens, ce sont surtout les femmes qui souffrent de ce problème, notamment en raison du manque de cours de langue et du fait qu'elles doivent s'occuper des enfants. M^{me} Eman Allhalaq, une réfugiée syrienne, a témoigné devant le Comité des difficultés d'obtenir une place dans un programme de formation linguistique qui offrait aussi des services de garde d'enfants. Elle a dit qu'il lui avait fallu parfois rater un cours parce qu'elle n'avait pas trouvé de gardienne pour ses enfants :

« Oui, nous avons attendu trois mois pour avoir des services de garde. Finalement, nous avons pris nous-mêmes quelques mesures. Par exemple, j'y vais le soir et mon mari y va dans l'après-midi. Nous essayons de nous arranger entre nous, mais mon mari est diabétique et ne peut pas surveiller ma fille tout le temps^x. »

M. Amer Alhendawi et sa famille ont dû patienter près d'un an après leur arrivée au Canada avant de pouvoir suivre une formation linguistique. Sa femme et lui ont d'abord été inscrits à une liste d'attente, puis on lui a dit que ce n'était pas nécessaire pour elle, car si l'un d'entre eux seulement parvenait à suivre un cours, c'était « bien assez ». « Non, elle n'a pas eu la chance de suivre le cours, a indiqué M. Alhendawi. La situation de ma femme est pire que la mienne. Je fais de mon mieux pour apprendre l'anglais dans la rue, avec l'aide de mes amis et de quelques connaissances. Elle n'a toutefois pas cette occasion, étant donné qu'elle reste surtout à la maison avec les enfants^{xi}. »

Tous les nouveaux arrivants au Canada devraient avoir accès à la formation linguistique. Sans cette formation, le réfugié a encore plus de difficulté à s'ajuster à sa nouvelle vie.

Mis à part les réductions opérées par le gouvernement précédent dans le programme CLIC, la décision prise par le gouvernement actuel de verser des fonds pour les réfugiés syriens uniquement aux organisations qui avaient déjà reçu du financement d'IRCC a empêché d'autres organisations capables de fournir des services d'agir autant qu'elles auraient pu. Le Comité a entendu le témoignage de bénévoles et d'organisations qui n'avaient pas obtenu de financement mais qui réalisaient, pour les réfugiés syriens, un travail précieux. Or, les efforts de ces organisations pourraient bénéficier à un plus grand nombre de gens si elles étaient admissibles au financement. M. Nouri Al Hassani, de *Child Aid International*, est lui-même un réfugié qui offre un bel exemple de réussite. Il a parlé du travail bénévole que son organisation et lui accomplissent pour les Syriens arrivant au Canada. Il a fait remarquer que son organisation n'avait pas droit aux fonds du gouvernement : « En un mot, non; nous n'avons pas accès aux fonds. Ni moi, ni *Child Aid International*, ni aucune autre organisation avec laquelle je collabore, à savoir les deux que j'ai mentionnées, ne recevons le moindre financement gouvernemental^{xii}. »

Bon nombre des organisations qui n'ont pas accès au financement du gouvernement sont nouvelles, mais ont néanmoins prouvé leur capacité de fournir d'excellents programmes aux membres de la communauté. Ces organisations sont souvent créées par d'anciens réfugiés qui ont traversé personnellement les mêmes épreuves et qui comprennent la langue et la culture des réfugiés. En les privant de son financement, le gouvernement a raté l'occasion de tirer parti pleinement des capacités immenses des organisations communautaires.

Recommandation 4

Le gouvernement fédéral devrait prendre des mesures pour rétablir le financement des services de réinstallation aux niveaux d'avant 2010, le montant étant rajusté en fonction de l'inflation.

Recommandation 5

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) devrait renforcer l'exécution des programmes en finançant des programmes de formation linguistique mieux adaptés aux besoins des réfugiés. Les fonds supplémentaires devraient être consacrés aux programmes qui offrent aussi des services de garde d'enfants et des groupes d'échanges informels, de même qu'aux programmes qui fournissent de l'aide à la réinstallation dans le contexte de l'acquisition de compétences linguistiques.

Recommandation 6

IRCC devrait rendre admissibles au financement les organisations qui n'ont jamais obtenu de fonds, et les décisions sur le financement devraient être prises en fonction des besoins en services et du mérite de manière à améliorer la capacité et la prestation de services au sein du secteur de la réinstallation.

Accès aux services de santé

Les réfugiés, comme c'est le cas notamment d'un grand nombre venant de Syrie, ont été victimes de violence, n'ont pas eu accès à des soins médicaux adéquats depuis un certain temps et peuvent être aux prises avec divers troubles de santé. Après leur arrivée au Canada, les réfugiés reçoivent des prestations pour soins de santé du Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI). Ces prestations sont limitées et temporaires. Les représentants de l'Association dentaire canadienne (ADC) qui ont témoigné devant le Comité ont expliqué que le PFSI est insuffisant et trop complexe pour les fournisseurs de services :

« Cette couverture ne cadre pas toujours avec les normes de soins acceptées en général. Par exemple, les grosses obturations sont couvertes, mais les couronnes en acier inoxydable, dont le coût est sensiblement le même, ne le sont pas. Elles correspondent aux normes de soins pour la restauration de deux surfaces ou plus de dents de lait pour les enfants à haut risque^{xiii}. »

M. Randall Croutze, de l'ADC, a ajouté que, en raison des lacunes dans le PFSI, de nombreux dentistes canadiens répondent aux besoins en fournissant des soins gratuits. Ces besoins sont parfois urgents :

« Nous faisons face à des situations de vie ou de mort. Les personnes qui arrivent ici ont une foule de problèmes de santé – des choses que nous ne voyons pas au Canada – en raison de la malnutrition, du manque de soins préventifs. Ils n'ont pas eu accès à de l'eau fluorée. Ils ont des caries qui infectent les nerfs et qui causent des abcès autour des dents [...] On parle de gens qui se retrouveront à l'hôpital s'ils ne reçoivent pas de traitement. Des gens meurent d'une infection dentaire. Nous ne le réalisons pas ici, mais dans les pays d'origine de ces personnes, cela se produit assez fréquemment. Nous ne pouvons pas les laisser sortir de nos cabinets sans leur fournir de traitement^{xiv}. »

La couverture assurée par le PFSI en matière de soins dentaires est semblable à celle offerte par les régimes provinciaux aux personnes à faible revenu et aux prestataires d'aide sociale. Mais comme M. Croutze l'a souligné, les besoins des réfugiés sont si différents de ceux de ces populations que la couverture du PFSI est incontestablement déficiente.

Même lorsque les réfugiés ont accès à des soins de santé, la barrière de la langue peut retarder le traitement et compliquer les communications entre le patient et le système au point où les interactions peuvent être considérées inappropriées et dépourvues de tact. M^{me} Allhalaq a relaté la situation qu'elle avait vécue lorsqu'elle a essayé de recevoir un diagnostic qui allait au bout du compte révéler un cancer du sein :

« Eh bien, la première semaine où je suis allée, il n'y avait pas d'interprète. La deuxième semaine, ils m'ont appelée pour que j'aille chercher les résultats. Encore une fois, j'y suis allée, mais il n'y avait pas d'interprète pour me donner les résultats. Il y avait là quelqu'un d'autre qui était originaire de l'Irak. Quand j'ai dit que je ne comprenais pas, cette personne s'est offerte pour m'aider. Mais je devais avoir quelqu'un avec moi pendant que je recevais ces nouvelles tellement traumatisantes. Une fois de plus, on m'a reconduite chez moi. Je suis ensuite allée à l'hôpital le lendemain et pendant que j'étais là, j'ai perdu connaissance pendant deux heures^{xv}. »

Personne ne devrait apprendre d'un étranger qui était là par hasard, après des semaines de retard, qu'il ou elle a le cancer.

Recommandation 7

Le gouvernement fédéral devrait s'efforcer d'améliorer l'accès immédiat aux soins dentaires de base pour les réfugiés couverts par le Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI) de manière à ce que le paiement des dentistes qui soignent les réfugiés se fasse plus rapidement, à ce que l'autorisation préalable des soins dentaires courants ne soit plus exigée, et à ce que les services couverts par le PFSI soient conformes aux normes générales de soins.

Recommandation 8

Le gouvernement fédéral devrait examiner les besoins en services de traduction et d'interprétation qu'ont les réfugiés qui font affaire avec le système canadien de soins de santé, et déterminer la meilleure façon de répondre à ces besoins.

Information inadéquate fournie aux parrains et aux réfugiés

Les organisations d'aide à la réinstallation, les SEP et d'autres groupes communautaires ont été clairs : le gouvernement fédéral doit mieux communiquer avec les gens qui contribuent aux efforts de réinstallation. Les SEP ont dit ressentir beaucoup de frustration devant l'incapacité des autorités de leur préciser quand les familles qu'ils parrainaient étaient attendues au Canada. M. Berman a abordé ce sujet :

« Nous sommes tout à fait prêts à recevoir ces familles de réfugiés : tout est en place. Nous avons fait des dons de bonne foi, croyant que ces dons permettraient la réinstallation rapide des réfugiés, et, maintenant, l'argent dort dans les coffres. Nous avons aussi reçu des renseignements contradictoires lorsque nous avons posé des questions au sujet du statut de nos familles^{xvi}. »

Le sentiment de frustration a été exacerbé par la décision du gouvernement de ralentir soudainement l'arrivée des réfugiés, une fois atteinte la cible des 25 000. Les parrains n'en ont pas été informés; certains en sont venus à penser qu'ils ne faisaient que gaspiller leur argent à louer des logements vides, sans savoir quand les familles parrainées allaient finir par les occuper. L'hon. Peter Kent a exprimé cette frustration :

« Cependant, le ralentissement abrupt du traitement des dossiers de réfugiés après le 29 février a posé de nouveaux problèmes aux SEP et aux répondants du secteur privé. Des millions de dollars dorment actuellement dans les comptes de garantie bloqués des SEP. Certains parrains ont subi des pertes financières substantielles parce qu'ils ont loué des logements – à la demande du gouvernement – pour des réfugiés qui, à ce qu'on leur dit maintenant, pourraient ne pas arriver avant l'an prochain^{xvii}. »

Comme le ministre McCallum l'a observé avec humour, il s'est retrouvé à plusieurs occasions dans une position bien particulière : les Canadiens étaient mécontents parce que le Canada n'accueillait pas assez de réfugiés pour satisfaire leur immense désir d'aider. Il est indéniable que les Canadiens ont affiché une volonté éclatante de porter assistance aux populations fuyant la violence et de leur donner la chance de refaire leur vie dans la sécurité, au Canada. Cependant, le gouvernement ne peut pas tenir cette bonne volonté pour acquise. Un manque de communication, source de frustration, peut entamer rapidement le capital de sympathie.

Parmi les témoins reçus par le Comité, bon nombre ont recommandé d'augmenter le nombre de parrainages privés, et certains ont estimé que le programme de parrainage de réfugiés par le secteur privé ne devrait plus être contingenté. M^{me} Chantal Desloges, avocate en immigration, a tenu les propos suivants à ce sujet :

« [J]'ajouterais qu'il faut vraiment réviser le système de quotas dont il a été abondamment question ce matin. Les signataires d'entente de parrainage sont très mécontents de la manière dont sont gérés les quotas. Plusieurs SEP m'ont dit que le système doit être plus prévisible et plus transparent [...] On ne peut pas contrôler l'ardeur des bénévoles comme on ouvre ou on ferme un robinet; il faut la gérer au fil du temps. L'avantage dont nous jouissons en ce moment, c'est que le parrainage de réfugiés connaît un engouement sans précédent auprès du public. Pourquoi voudrions-nous le miner en disant aux gens chaque année que nous ignorons combien de personnes pourront être accueillies, qu'il y en aura un nombre élevé une année et peu l'année suivante, de façon telle que personne ne peut se préparer adéquatement^{xviii}? »

Comme M^{me} Desloges l'a montré clairement, les gens qui ne ménagent pas leurs efforts pour aider à la réinstallation des réfugiés méritent de recevoir sans délai de l'information juste sur les programmes en question. Cela exige notamment de présenter des échéanciers qui alimentent (et non qui étouffent) leur enthousiasme.

Recommandation 9

Le gouvernement fédéral devrait rétablir les liens de communication qui ont été coupés avec la population et, surtout, avec les organisations et les particuliers qui contribuent au parrainage et à la réinstallation des réfugiés, afin de faire connaître avec justesse et en temps opportun les délais applicables et les changements apportés aux programmes, entre autres renseignements.

Recommandation 10

En s'appuyant sur les recommandations présentées par les témoins, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada devrait envisager d'augmenter l'objectif du nombre de réfugiés parrainés par le secteur privé établi dans le Plan des niveaux d'immigration pour 2017 et 2018, nombre qui s'élève présentement à 17 800.

Conclusion

Le gouvernement fédéral et les Canadiens ont répondu de manière ambitieuse à une crise humanitaire en donnant refuge à des gens innocents qui avaient été plongés dans une terrible guerre civile. C'est tout en leur honneur. Cependant, le travail ne s'arrête pas lorsque le réfugié, qu'il vienne de Syrie ou d'ailleurs, arrive au Canada. Des engagements ont été pris pour réinstaller les réfugiés et leur fournir les services et les mesures de soutien dont ils ont besoin pour refaire leur vie ici, et pour contribuer à la société canadienne. Si cette deuxième étape du processus n'est pas faite correctement, les réfugiés auront encore plus de mal à reprendre une vie normale.

Le Comité avait la tâche de cerner les lacunes dans la prestation des services et de recommander des façons d'améliorer le système pour tous les réfugiés accueillis au Canada. Les néo-démocrates sont d'avis que le Comité a produit un rapport qui occulte les lacunes observées au profit d'un message plein de bons sentiments. Les Canadiens peuvent certes être fiers de ce qu'ils ont accompli, mais le gouvernement ne devrait pas minimiser les problèmes constatés dans le système, car ces problèmes rendent l'intégration et la réinstallation encore plus difficiles qu'elles devraient être.

Les recommandations formulées ci-dessus permettraient, si elles étaient appliquées, d'améliorer grandement le processus de réinstallation des réfugiés au Canada. Comme nous avons pu le voir lors des séances du Comité et dans la multitude de reportages à leur sujet, les réfugiés syriens sont heureux d'être ici et ils veulent rendre la pareille au pays qui leur a offert la chance de refaire leur vie. Nous avons le devoir de leur donner les moyens de réussir leur vie ici.

ⁱ CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 12 mai 2016 (1230).

ⁱⁱ CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 31 mai 2016 (1235).

ⁱⁱⁱ CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 30 mai 2016 (1725).

^{iv} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 27 septembre 2016 (1550).

^v CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 16 juin 2016 (1150).

^{vi} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 30 mai 2016 (1530).

^{vii} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 2 juin 2016 (1105).

^{viii} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 2 juin 2016 (1220).

^{ix} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 2 juin 2016 (1235).

^x CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2016 (1220).

^{xi} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 31 mai 2016 (1245).

^{xii} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 31 mai 2016 (1250).

^{xiii} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 31 mai 2016 (1105).

^{xiv} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 31 mai 2016 (1130).

^{xv} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 14 juin 2016 (1145).

^{xvi} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 2 juin 2016 (1100).

^{xvii} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 30 mai 2016 (1530).

^{xviii} CIMM, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 30 mai 2016 (1630).